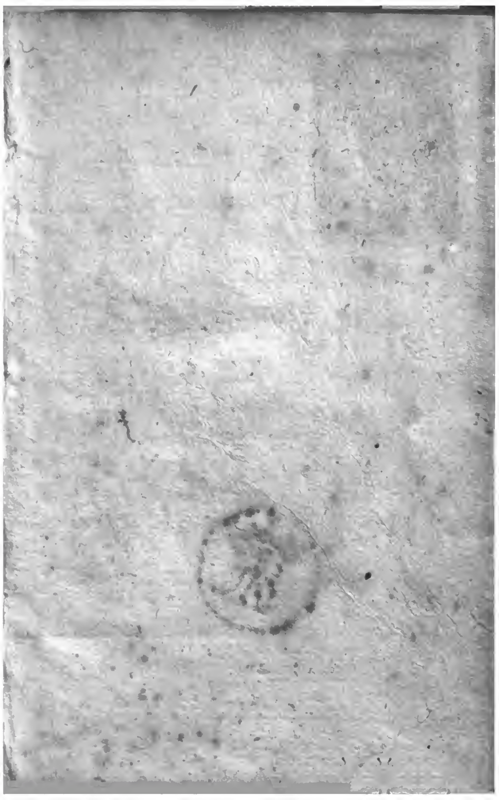

NAZ.
I





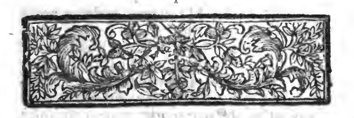


LETTRES
A L'AUTEUR
DU NOUVEAU
SUPPLEMENT
AU DICTIONNAIRE
DE MORERI.

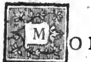








PREMIERE LETTRE.



MONSIEUR,

VOUS donnerez bien-tôt, dit-on, un nouveau Supplément de Moreri, pour servir de continuation à votre Supplément de 1735. on ajoûte que vous réformerés dans le second ouvrage, plusieurs endroits du premier. Votre zèle pour l'utilité publique vous rend le Censeur de vos propres Ecrits; vous êtes même charmé, vos Amis l'assurent, qu'on vous fasse connoître les fautes qui s'y trouvent. Je crois en avoir rencontré quelques-unes dans votre Dictionnaire; je prens la liberté de vous adresser à ce sujet les Remarques suivantes.

Des personnes très-habiles jugent que

vous auriez pû, Monsieur, réduire votre Dictionnaire à la moitié ; de deux Tomes n'en donner qu'un, sans que le Public y eut rien perdu. " Il semble, dit l'Auteur des Observations sur les Ecrits modernes, Lettre 70., que vous apréhendiez de n'avoir „ pas assez de matériaux pour composer „ deux Volumes in folio. „ Pour grossir votre ouvrage, vous vous jettez sur les fautes d'impression qui se rencontrent dans les Editions du Moreri de 1725. & de 1732. Vous faites très souvent le procès à six gros Volumes, sur un Point ou sur une Virgule. Vous nous donnez les articles, Adelaide, Adrien V, Artus, Augurellus, la 2. Promotion de Cardinaux en 1140. uniquement pour nous dire, *au lieu d'Orderic. Vitalis, lisez Orderic Vitalis; c'est le nom d'un même Historien; Martin. Polonus, lisez Martin Polonus, c'est un même Auteur; Polydore. Virgile, lisez Polydore Virgile, c'est un même Auteur; Jules Cesar. Scaliger, lisez Jules Cesar Scaliger, sans Point après Cesar. Jean, Gruvenvalder, lisez Jean Gruvenvalder, sans Virgule.* Une Lettre omise, changée, ou mal placée dans le Moreri, est pour vous un sujet de triomphe. Article Didyme, *fils d'un vendeur de Poison*, *lisez*, dites-vous, *fils d'un vendeur de Poissons*. Article Gemma (Corneille) au lieu de *dureté*, vous avertissez qu'il *faut lire durée*. Il s'agit d'un Phénoméne. Personne n'y auroit été trompé ; vous employez cependant neuf ou dix lignes d'un infolio, pour cette importante correction.

Vous trouvez sur votre chemin, les Editeurs du Moreri de Basle; vous leur livrez combat; vous n'y manquez jamais quand vous les rencontrez; & vous les cherchez, lorsqu'ils ne se presentent pas. Ils n'ont point été exacts, vous l'êtes jusqu'au scrupule; ce qui vous rend quelquefois impénétrable dans les changemens que vous voulez introduire. Vous dites, Article Philippe Gautier de Chastillon, *on cite un Auteur du nom de Gabriel; il falloit dire Gabriel.* Où est donc la différence? votre Article Avitus (Alphius) est encore plus extraordinaire. Article Rochefoucaud, vous prétendez qu'on le nomme mal-à-propos Rochefoucault dans le Moreri de 1725. vous écrivez cependant Rochefoucault aux Articles Amelot de la Houssaye, Poltrot, &c.

Article George-Loüis Roi d'Angleterre, *Edition de ce Dictionnaire de* 1725. *ajoûtez qu'il est mort le* 22. *de Juin* 1727. Voilà une addition bien singuliére. Il faut selon vous qu'un Livre imprimé en 1725. fasse mention d'un événement arrivé en 1727.

Art. Philon, *on ajoûte*, dites-vous, *dans le Moreri de* 1725. *qu'il fleurit principalement sous Caligula, au lieu de dire sous Caïus.* Qui pouroit s'imaginer que Caïus est différent de Caligula? Mais, Monsieur, vous prenez peut-être Caïus & Caligula pour deux Empereurs, comme on prit autrefois Jules & César, pour deux Consuls.* Vous nous

* Julio & Cesare Consulibus. Suetonius in Julio.

nous ferez part de vos découvertes ſur les Empereurs & ſur les Rois de Rome. Nous ne connoiſſions que ſept Rois de cette Ville ; vous nous en donnez douze dans l'Article Cuper qui a compoſé, ſauf erreur de votre part, *des diſſertations ſur la Geographie d'Homere*, *ſur les douze Rois de Rome*, *&c.*

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que les noms de toutes les perſonnes que vous citez ou dont vous parlez dans votre Dictionnaire, vous ſont parfaitement connus ; mais je ne ſçais pourquoi on en rencontre dans chaque page qui ſont eſtropiés, défigurés, totalement changés. On y trouve *Albrecht* pour Albert, *Bernard* pour Pierius *Catherine Reine de Suéde* pour Chriſtine, *Chevillé* pour Chevillier, *Ciampini* pour Malpighi, *Foneſca* pour Fonſeca, *Gui* pour Guidi, *Maret* pour Deſmarets, *Phoglide* pour Phocylide, *Pindare* pour Petrarque, *Quintilianus* pour Quintianus, *Socebini* pour Sacchin, *Tuiſan* pour Taiſand, &c.

Cinq ou ſix cens noms de cette ſorte à réformer dans votre Dictionnaire, vous fourniront cinq ou ſix cens Articles, pour votre futur Supplément, en ſuivant la méthode que vous avez tenuë à l'égard des précédentes éditions du Moreri ; car il n'eſt pas juſte que vous refuſiés à votre propre Ouvrage, le dégré de perfection que vous entreprenez ſi généreuſement de communiquer aux Ouvrages d'autrui. Je n'examine point ſur qui doivent tomber ces fautes ; pluſieurs deviendevien-

deviendront, si vous voulez, un sujet de contestation entre vous & votre Imprimeur. C'est sans doute sur le compte de ce dernier qu'on doit mettre *Naisles* pour Naples, de l'Article Rely. (*a*) *Pons* pour Paris, de l'Article Tournely (*b*), le *Roumois* pour Roüen, de l'Article Cellot (*c*), & un nombre prodigieux de méprises semblables que je n'ai garde de relever. J'écris une Lettre, je n'ai pas dessein de composer un Volume infolio.

" Bien des gens, dit le R. P. Castel (*d*), " en s'adressant à vous-même, Monsieur, " prétendent que vous avez inséré dans vo-" tre Dictionnaire, des Articles un peu " plus qu'inutiles. " Il y en a en effet de plus d'une sorte ; mais on peut mettre de ce nombre, tous les Articles ou vous reprenez Moreri mal-à-propos, & tous ceux ou, sous prétexte de relever une faute légére, vous tombez dans une plus grande : je ne citerai que quelques exemples.

ART. Cologne. *Il est dit qu'Euphratus Evêque de cette Ville, fut déposé dans le Concile de l'an 246. cet Evêque se nommoit Euphratas.* A la bonne heure ; mais Moreri a mis avec raison ce Concile en 346. non en

(a) *Il accompagna le Roi Charles VIII. à la conquête de Naisles.*

(b) *Mr. Robinet Official de Pons.*

(c) *Le Pere Cellot Recteur à Roumois.*

(d) Mémoires de Trévoux Juillet 1740.

en 246. Si vous vous excusez sur votre Imprimeur, les Editeurs du Moreri s'excuseront encore plus facilement sur le leur. La premiere faute est moindre que la seconde: Cela soit dit une fois pour toutes.

Art. Gui de Hainault. *Moreri de* 1725. *il est dit qu'il fut mandé pour assister au Concile de Viennen ; c'étoit au Concile de Vienne en* 1711. Y a-t'il eu un Concile à Vienne en 1711 ? Il s'agit du Concile de cette Ville en 1267.

Art. Eglise Gallicane. *Dans les éditions de ce Dictionnaire de* 1725. *& de* 1732. *on dit que le Pape Hilaire parle des Eglises Gallicanes en* 367. *ce ne peut être qu'en* 467. *qui fut en effet la derniere année du Pontificat de ce saint Pape.* Pourquoi le Pape Hilaire n'a-t'il pû parler des Eglises Gallicanes, que la derniére année de son Pontificat ? On ne comprend pas votre raisonnement. Il en parle dès l'an 462. dans sa Lettre à Leonce. V. Conc. Gall. Sirmondi. Tom. I. p. 127. Conc. Labb. Tom. IV. p. 1040.

Art. Basle. *Dans les mêmes éditions, il est dit que Martin V. présida au Concile de Constance, lorsqu'il fut transféré à Sienne : cela est faux : il n'y assista pas.* Martin V. pouvoit présider au Concile de Sienne sans y assister, & il y présida en effet quoiqu'absent.

Art. Beaucaire. *Il est dit qu'il prononça une harangue au Concile de Trente, ajoûtés au sujet de la bataille d'Evreux en* 1562. puisque vous voulez faire des additions, Monsieur,

ſieur, vous dévriez les faire exactes, & dire, au ſujet de la bataille de Dreux, & non d'*Evreux*.

ART. Guette. *C'eſt ainſi qu'on a écrit le nom de ce Docteur ; mais on l'a mal écrit, il ſe nommoit Gaiette.* Point du tout, il ſe nommoit Gaitte.

ART. Loges. (*Marie Burnea* * *Dame des*) *Le Vers cité dans cet Article, n'eſt pas*

Je vais mourir, je me meurs, je ſuis mort mais

Je vais mourir ; je meurs, je ſuis mort. Si vous avez cru cette correction néceſſaire, vous vous êtes trompé. Tout votre Article Loges eſt pour le moins inutile.

ART. Rambures. *Moreri de* 1725. *Siége de Ponteau-de-mer, liſez, Siege de Pont-eau-de-mer.* Il faut avoir les yeux extrêmement perçans, pour s'apercevoir de la faute du Moreri, qui ne méritoit pas l'attention de quiconque étoit en état de la bien corriger, par malheur vous l'augmentez. Le Pont-Audemer, dit l'Abbé de Longueruë, dans ſa deſcription de la France, " a pris „ ſon nom du Pont qui eſt ſur la Riviere „ de Riſle, que bâtit autrefois un nommé „ Audemer ou Aumer ; ainſi on ne doit „ point écrire le nom de cette Ville le „ Ponteau-de-mer, ou le Pont-eau-de- „ mer. &c. „

ART.

* C'eſt Bruneau.

Art. Amaſeus. *Il eſt dit dans l'Ed. de* 1725. *qu'il étoit mort dès* 1552. *cependant d'autres recu lent ſa mort à l'an* 1558. Ceux qui reculent la mort d'Amaſeus à l'an 1558. comme Mr. de Thou & autres, ont tort, il mourut certainement en 1552.

Art. Boſquet. *On met ſa naiſſance vers l'an* 1613. *il falloit la mettre en l'an* 1600. *au plûtard & lui donner non* 63. *ans de vie, mais* 76. *au moins.* Il ne faut rien mettre de tout cela car Boſquet nâquit le 28. de Mai 1605. & mourut le 24. de Juin 1676, âgé ſeulement de 71. ans *.

Art. Habert (François) *Dans les éditions de* 1725. *&* 1732. *il eſt dit qu'il a vécu ſous Henri II. il falloit dire ſous François I. & ſous Henri III. ajoûtez qu'il mourut en* 1574. François Habert mourut vers l'an 1561. Henri III. ne commença à régner qu'en 1574. c'eſt l'année que vous aſſignez pour la mort de Habert, que vous prétendez avoir vécu ſous Henri III.

Art. Ogier (Charles) *Dans le Moreri de* 1732. *on le dit mort en* 1678. *il mourut en* 1670. On s'eſt trompé dans l'édition du Moreri de 1732. vous avez beaucoup de part à cette édition. Charles Ogier mourut le 11. d'Août 1654. & pluſieurs éditions du Moreri marquent exactement cette année.

Art. Sarazin. *Il mourut à Pezenas non en* 1654.

* V. Gallia Chriſt. nov. Edit. Tom. VI. p. 575. & 821.

1654. *mais en* 1664. La date du Moreri étoit bonne. Sarazin mourut certainement au mois de Décembre 1654. vous deviez donc dire le contraire de ce que vous avez dit, ou plûtôt ne rien dire du tout.

Vous avez fait des Remarques aux Artic, Gregoire I. Maffée, Molza, Paracelse, du Perron, Saint Cyre, &c. aussi peu justes que les précédentes; mais comme s'il ne suffisoit pas de nous donner un nombre infini de pareilles corrections ; Vous inférés encore dans votre Supplément des Articles entiers, comme nouveaux, qui se trouvent en mêmes termes depuis plus de cinquante ans dans les éditions antérieures du Moreri. Vôtre Article Gagan est mot pour mot dans toutes les éditions du Dictionnaire Historique à l'Article Caganus ; Vous avez seulement changé, peut-être sans y penser, la datte du Siége *de la Ville de Frioul*. Moreri a placé ce Siége sous l'an 612, vous trouvés à propos de le placer, je ne sçais pourquoi, sous l'an 622. Vous donnez un Article fort mince de Théophile Bonet; vous le dites second fils de Théophile, il étoit fils d'André; Il y en a un fort bon Article dans le Suplément de Hollande de 1716. Après l'Article Bettini on trouve dans votre Supplément, un Article de Guillaume Buveregius; & ensuite un autre Article de Guillaume Beveride; Ces deux noms estropiez & ces deux Articles inutiles, ne peuvent tomber que sur un seul & même Auteur. Vous donnez deux Articles de Blainville, le pre-

mier

mier ſous le mot Blainville, où vous le nommez Moiteret ou Moitoret; le ſecond ſous le mot Moitorel: C'eſt aſſurément la même perſonne, auſſi en dites-vous les mêmes choſes: Quelque legére différence qu'on peut obſerver en comparant les deux Articles, prouve ſeulement que vous ne connoiſſez qu'à demi, des perſonnages que vous introduiſez deux fois ſur la ſcéne. Vous donnez deux Articles du Cardinal Cuſa, l'un ſous le mot Cuſa, l'autre ſous le mot Nicolas: quand vous en parlez la ſeconde fois, vous ne vous ſouvenez nullement de ce que vous en avez dit en premier lieu. Un Article de votre Livre eſt perdu pour vous, quand vous ne l'avez plus ſous les yeux. Vous donnez un double Article de Saint Odilon V. Abbé de Cluny; vous pouviez vous diſpenſer de donner le ſecond; je le prouverai ailleurs. Stoa ſe trouve en deux endroits de votre Dictionnaire, la premiere fois ſous le mot Quintianus, la ſeconde ſous le mot Stoa où vous l'apellez mal à-propos Quintilianus: C'eſt aſſurément le même Auteur malgré le changement de noms qui eſt de votre façon. Vous donnez un article de Wicharley, & un autre de Wycherley: Ces noms ſe reſſemblent beaucoup, vous deviez y prendre garde.

Tous ces Articles répétés dans votre Dictionnaire, Monſieur, y ſont ſans doute inutiles, mais ils en valent peut-être une infinité d'autres qui y figurent encore moins. Quel rang peuvent tenir dans un Diction-
naire

naire Historique des scélérats supliciés comme Davel, Patrona Kalis ? un joüeur de Dez comme Gallet ? un Chirurgien comme Ardern qui *inventa un nouvel instrument pour donner des Clysteres, & qui recommande beaucoup cette sorte de remedes ?* Le Dieu Pet ? Madeleine Briquet qui *a écrit la Relation d'une guérison subite, & qu'elle a toûjours regardée comme miraculeuse, opérée sur un de ses genoux, qui étoit attaqué depuis trois ans d'une loupe considerable ?* Sœur Loüise du Tronchay qui *fut enfermée à la Salpétriere comme folle; d'autres disoient comme Possédée; ou comme Sorciére ?*

Vous répetez dans votre Suplément toutes les Histoires dont vous avez orné votre vie de Monsieur Nicole, votre continuation de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques de Dupin &c. Ce seroit dommage en effet, qu'une infinité de personnes qui ne liront jamais ces Livres, fussent privez de mille Anecdotes curieuses qui y sont répanduës. Vous avez prévû ce malheur, & vous y avez aporté un sur & prompt remede. Vous êtes bien plus expéditif que ne s'imaginent les Journalistes de Trévoux, qui ont fait des Remarques sur l'Histoire de Beauchateau insérée dans votre premier Tome de la continuation de la Bibliothéque de Dupin.

" Nous avons, disent les Journalistes (a), " une obligation particuliére à l'Auteur de

 " cette

(a) Janvier 1737. Art. 6.

„ cette Bibliothéque, c'eft de nous avoir
„ produit une Anecdote fine, d'une grande
„ recherche & toute neuve, qui peut tenir
„ fa place dans les futurs Supplémens de
„ Moreri, pour y augmenter la Lifte des
„ bons contes fur les PP. J.... »

Les Journaliftes ont tort en 1737. de renvoyer à vos futurs Supplémens; il y avoit pour lors déja deux ans que cette Hiftoire figuroit dans votre Supplément de 1735. où vous avez enchéri fur vous-même. Vous aviez dit dans la continuation de Dupin, qu'*un Jefuite le poignard fous la gorge, voulut obliger Beauchateau de rétracter fon Sermon d'Abjuration;* Vous dites dans votre Dictionnaire, qu'*il l'obligea, &c.*

Vous avez commencé dans la continuation de Dupin, à fonder les Eloges que vous faites de certaines perfonnes, fur des papiers ou billets mortuaires, fur des Lettres Circulaires de Religieufes, fur des Regiftres de Chapitres, &c. Vous n'avez pas changé de Méthode dans votre Supplément. Article Flemalle, vous nous renvoyez à *fon Eloge contenu dans fon papier mortuaire, écrit en Latin & imprimé en une feuille infolio.* Article Naveus *à fon billet mortuaire écrit en Latin, &c.* L'Article de Mr. Révérend eft un des plus diffus de votre Dictionnaire. C'eft, dites-vous, *un extrait des Regiftres du Chapitre de S. Cloud.* Vos Extraits font bien longs, Monfieur, ou Meffieurs du Chapitre de S. Cloud ne font pas Laconiques. Article Petit, vous nous renvoyez au *Mémoire Manufcrit*

Manuſcrit du Pere Mercier Cordelier, Docteur en Théologie. Puiſque le Pere Mercier Cordelier eſt Docteur en Théologie, il n'y a pas le mot à dire ; mais où trouverons-nous ſon Manuſcrit ? où trouverons-nous les Papiers, les Billets mortuaires que vous citez ſi ſouvent ? Tout cela ſera toûjours auſſi caché pour nous, que le Contrat de Mariage de la Pucelle d'Orléans, qui ne vous eſt pas moins connu que les Piéces précédentes. Ce Contrat exiſte-t'il ? on n'en peut douter. Vous en ſçavez la datte & la teneur. Vous nous aprenez (*a*) que *le Pere Vignier de l'Oratoire trouva à Mets un ancien Manuſcrit .... dans lequel il étoit parlé au long de la fameuſe Jeanne d'Arq, dite la Pucelle d'Orléans. Ce Manuſcrit porte qu'elle fut mariée après l'expédition dont on prétend ordinairement que la fin lui coûta la vie, avec le Sire d'Hermoiſe Chevalier, & le Pere Vignier, trouva dans le même tems le Contrat de ce mariage ..... Ce Contrat portoit qu'en l'an 1436. Robert des Armoiſes* (*b*) *avoit épouſé Jeanne d'Arq dite la Pucelle d'Orléans. Si ces deux pieces ſont vrayes*, ajoûtez-vous, *Jeanne d'Arq, n'a donc pas toûjours été fille ; & ce qui eſt encore plus important, elle n'a donc pas été brûlée par les Anglois en 1429.* Vos réflexions ſont

(*a*) Article Vignier (Jerôme.)

(*b*) Ceſt ſans doute le même que *d'Hermoiſe*, car il n'eſt pas vrai ſemblable que la Pucelle ait eu deux Maris.

ſont admirables & marquent une grande juſteſſe d'eſprit. Si vous nous apreniez toûjours des choſes auſſi curieuſes que ce Mariage de la Pucelle, nous vous ſerions fort obligez ; mais on rencontre fort ſouvent dans votre Dictionnaire, des particularitez qui ne devoient point y entrer : Elles groſſiſſent l'Ouvrage & n'interreſſent perſonne. *Marſile Ficin*, dites-vous, *changeoit de calote ſix ou ſept fois par heure. Le Cardinal Gualterio laiſſa à chacun de ſes domeſtiques ſix mois de gages outre le deüil. On a remarqué que le P. Houdry n'a jamais eu beſoin de ſe ſervir de Lunettes. Lainés avoit imaginé foliement de ſe faire mener dans la plaine de Montmartre & d'y mourir, pour voir encore une fois lever le Soleil. . . . . . Quand on le remenoit en caroſſe, il ſe faiſoit toûjours arrêter ſur le Pont neuf, & alloit enſuite à pié à ſon Logis*, &c.

Dom Robert Morel, (c'étoit un Benedictin) *avoit la taille petite ; le corps mince, la tête longue & groſſe, ſur tout par derriere ; le front en boſſe, le nez long & aquilain, les yeux vifs & petits, la bouche petite & gracieuſe, la voix douce, le viſage long terminé en pointe, le menton bien fini, l'air & l'abord riant, la phyſionomie fine & ſpirituelle*, &c.

Paccori *fut empoiſonné par un Ecolier de ſon College, qui mit du verd de gris dans ſa ſoupe ; heureuſement que Monſieur Paccori s'en aperçût aſſez tôt pour lui ſauver la vie :* (cette Phraſe n'eſt pas congruë) *mais ſa ſanté en a toûjours ſouffert.*

Jean

Jean Nicole *pere du célébre Pierre Nicole, étoit bon barangueur, mais mauvais Avocat, plein d'enthousiasme, il donnoit dans un phœbus insuportable, & sémoit ses plaidoyers d'assez mauvais Vers ou Traits de Romans; on en trouva une grande quantité après sa mort dans son Cabinet. Sa fille Charlotte voulut les vendre à la beuriere; mais Pierre son fils les fit brûler, de peur que la Ville ne fut inondée de ces mauvais Ecrits.*

Steyaert *est mort le* 17. *d'Avril, c'étoit un Dimanche; il avoit fait ses leçons le Lundi précédent; il se trouva mal le Mardi; il voulut se guérir par une grande abstinence, se contentant de prendre du Caffé au lait, ou du lait caffeté* (l'un vaut l'autre; mais vous oubliés à dire que c'étoit le Mercredi) *il se trouva défaillant le Jeudi & le Vendredi encore plus, il sentit qu'il se mouroit* &c. Il mourut: vous avez commencé votre narration par là, tout le reste est inutile. Vous avez pris pour modele Monsieur Baillet qui a rempli plusieurs de ses Ouvrages de pareilles minuties *(a)*. J'avoüerai avec plaisir, Monsieur, qu'il y a dans votre Dic-

 tionnaire

(*a*) Mr. Baillet dit dans ses Jugemens des Savans " que Salmon (Macrin) quitta le nom de " Jean, parce qu'il ne plaisoit point à sa femme; " que Malherbe crachoit cinq ou six fois en reci- " tant quatre Vers; que Pontus de Thiarde ne " mettoit point d'eau dans son Vin; que l'Etoile " faisoit fermer les Fenêtres en plein jour, pour " travailler

tionnaire des Traits qui demandent grace pour les négligences qu'on souhaiteroit ni pas voir. On est charmé, par exemple, de vous entendre dire, *Quand* Jean du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran *(a), fut conduit à Vincennes ..... parmi ses papiers ..... on trouva beaucoup de Lettres, qui jointes aux dépositions de plusieurs personnes qui furent entenduës contre lui, prouvoient qu'il n'estimoit guéres le Concile de Trente, & qu'il avoit conçû le dessein de former une nouvelle Eglise sur les ruines de l'ancienne, qu'il disoit être périe depuis cinq ou six cens ans.*

Pierre de Langle Evêque de Boulogne *(b), auroit mérité d'autres éloges s'il eut pris un meilleur parti dans les affaires de l'Eglise, ou s'il eut réparé ses premieres démarches & ces louanges que la Religion auroit avouées, auroient passé à la postérité.*

On

,, travailler à la chandelle &c. Il dit dans sa vie ,, de Mr. Descartes, que ce Philosophe avoit eu ,, la gratelle à la Fléche, lorsqu'il y étoit Ecolier, ,, qu'il portoit le Plumet, & étoit habillé de ,, Taffetas verd, quand il entra dans le monde, ,, qu'il quitta le Taffetas pour prendre du Drap, ,, lorsqu'il se retira en Hollande; qu'il étoit curieux en Perruques qu'il se faisoit faire à Paris, ,, & qu'il en avoit jusqu'à quatre; que son grand ,, ragoût étoit une omelette d'œufs couvez de ,, huit ou dix jours; &c.

(a) Article Verger.

(b) Article Langle Tom. 2. aux Additions.

*On dit qu'*Antoine Singlin, (*a*) *étoit un homme de bon sens, & qu'il avoit du talent pour la direction ; mais il eut été à désirer qu'il eut eu celui de conduire les Ames dans le chemin de l'obéissance ; il auroit apris aux Vierges qu'il dirigeoit à trouver leur sûreté dans la soumission, en mettant en repos leur conscience sur l'autorité de l'Eglise, & elles ne seroient pas venuës à un tel excès d'obstination, que d'oser se glorifier d'être les seules qui n'étoient pas soumises aux Constitutions des Papes. .... Mr. Singlin se seroit épargné à lui même & à la Maison de Port-Royal, les traverses & les troubles ausquels il a eu tant de part.*

Ces endroits sont fort beaux & n'ont point besoin de Commentaire. Quelques autres où vous vous expliquez presqu'aussi sincérement, pourroient paroître moins clairs, parce que vous ne leur donnez pas toute l'étenduë nécessaire. Guillaume le Roy, (*b*) dites-vous, *fut toûjours dans une liaison intime avec Port-Royal, & tous les amis de cette maison ;* NÉANMOINS *ses charités étoient presque sans bornes.* Y avoit-il donc de l'incompatibilité entre être ami de Port-Royal, & faire de grandes charités ? Expliquez-nous ce mystére. Je sçais seulement qu'on a reproché aux gens de cette Maison de

(*a*) Artice Singlin Tom. 2. aux Additions.
(*b*) Article Roy (Guillaume.)

de n'exercer l'Hospitalité que d'une certaine façon, du moins à l'égard de certaines personnes. L'histoire des deux Capucins à qui on donna pour souper du pain des Valets & du Cidre, est connuë de tout le monde; Le Grand Racine est garand du fait, & c'est à Monsieur Nicole qu'il le reproche. (*a*)

Si les mille corrections que vous avez faites, dites-vous, au Moreri de 1732. sont conformes aux derniers Traits que je viens de raporter, il est étonnant que quelqu'un se soit avisé de publier qu'on n'y trouve pour toutes corrections que quelques Notules de parti. Permettez-moi, Monsieur, de vous remettre devant les yeux ce qu'on lit à ce sujet dans votre Supplément (*b*). *On y a fait au moins mille corrections* (au Moreri de 1732.) *Ces corrections sont de Mr. Labbé G*** Chanoine de S. Jacques de l'Hopital, c'est contre toute vérité qu'il est dit dans une Lettre prétenduë du sieur Brandmuller Libraire à Basle, insérée dans les Mémoires de Trevoux de Juin 1735. que l'on ne trouve pour toutes corrections*

(*a*) V. La premiére Lettre de Monsieur Racine à Monsieur Nicole, Auteur des Imaginaires & Visionnaires; cette Lettre se trouve dans le Journal de Trévoux Octob. 1714. dans la derniére Edition des œuvres de Racine; dans plusieurs Editions des œuvres de Boileau, &c.

(*b*) Art. Moreri.

rections dans cette Edition, que quelques Notules de parti. L'Edition est déja enlevée. Vos plaintes sont peut-être légitimes; mais l'argument que vous tirez de *l'Edition déja enlevée*, n'est pas si fort que vous pensez. Il conclut à merveille en faveur du Libraire, mais il ne conclut pas de même en faveur de l'Ouvrage. Amelot de la Houssaye s'applaudissoit du débit de sa Traduction de l'histoire du Concile de Trente par Fra-Paolo; Mr. l'Abbé de S. Real, qui estimoit aussi peu l'ouvrage d'Amelot, pour la fidélité de la version, que celui de Fra-Paolo, pour la vérité des faits, répondoit au Traducteur: " Mr. Amelot (*a*) me permettra de lui dire, ,, qu'il me paroît s'applaudir mal-à-propos ,, du débit que les Imprimeurs font de sa ,, Traduction: ignore-t'il que ce n'est point ,, la bonté d'un Livre qui le fait débiter, & ,, que presque toûjours les plus mauvais enrichissent le Libraire? Le Titre d'un Livre, la matiére âpre & satirique, le nom ,, d'un Auteur de quelque parti; voilà ,, précisément ce qui fait acheter un Livre. Rabelais avoit fait un excellent ,, Ouvrage de Morale & de Théologie, ,, qui ruina son Libraire: il n'eut point ,, d'autre expédient pour le dédommager, ,, que de faire celui que nous avons au- ,, jourd'hui

(*a*) Réponse à Monsieur Amelot. Tom. 4. des œuvres de S. Real.

„ jourd'hui de lui, dont les obſcures ſot-
„ tiſes & les ténèbres ſales, font peut-
„ être la principale beauté. On l'a pouſſé
„ juſqu'à la vingtiéme Edition, & il eſt
„ encore plus recherché que jamais. „

J'ai l'honneur d'etre,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-
obéiſſant ſerviteur ***



SECONDE LETTRE

ONSIEUR,

On dit ordinairement que la Chronologie & la Geographie, ſont les yeux de l'Hiſtoire ; vous embraſſez dans votre Supplément au Moreri, l'Hiſtoire ancienne & moderne : Pour exécuter avec ſuccès une pareille entrepriſe, il faut être Chronologue & Geographe, du moins juſqu'à un certain point : Vous l'êtes au ſuprême dégré, je le crois ; mais certains endroits de votre Dictionnaire ne le prouvent pas ; Vous dites par exemple,

Art. Erfort ou Erfure ſur Gere. * *L'Empereur*

* C'eſt Erfort ou Erfurt ſur la Gere.

pereur Othon I. après la mort de Burchard, Seigneur de Thuringe, donna en 1163. *la Ville d'Erfort à Guillaume son fils Archevêque de Mayence & à ses Successeurs, dans le même Siege.* Othon I. mourut en 973. Guillaume Archevêque de Mayence en 968. Comment donc Othon a-t'il donné la Ville d'Erfort à Guillaume en 1163. puisqu'il y avoit pour lors environ deux cens ans qu'ils étoient morts l'un & l'autre? Cet Anachronisme est considérable, & votre Imprimeur en est fort innocent. Vous avez pris votre Article Erfort dans le Dictionnaire de Bayle, qui cite le Trait suivant de l'Histoire de l'Empire d'Heiss. " La Ville d'Erfort „ ne fut enclose de murailles qu'en l'année „ 1163. LONG-TEMS APRE's * que l'Empe- „ reur Othon l'eût donnée avec la Thurin- „ ge A SON FRERE Guillaume, Archevêque „ de Mayence. Plusieurs de vos Articles „ comme Acindinus, Borrhaus Doni, „ Donzellini, Drelincourt, Elich, Encol- „ pius, Henault; Hoetzlin, Goulart, Goulu, Gratarole, Hospinien, Joubert, de Lorme, Maccovius, Velsius &c. empruntés ou imités du Dictionnaire de Bayle, n'ont pas acquis de nouvelles beautés en passant par vos mains; il faut avoüer cependant, que quelques-uns n'ont pas perdu beaucoup de leurs graces naturelles; on conçoit aisément que ce sont ceux où vous

* Ces deux mots méritoient attention.

vous n'avez presque rien changé, comme l'Article, Jacques Horstius &c. Vous faites quelque changement dans l'Article, George Horstius, & on s'en aperçoit aussi-tôt. " Cet Auteur, dit M. Bayle, a fait un „ traité de Maniâ, & il promettoit Histo- „ riam Zibethi : vous dites qu'*il a publié un Traité de Mania & historia Zibethi.* Pasor a donné, suivant M. Bayle, des Théses ou idées générales des Sciences; vous dites, Monsieur, qu'*il a donné un recüeil de theses, & un Traité contenant des idées générales de quelques sciences.* " Il n'est pas „ facile de se placer à côté de Bayle; mais „ qu'il est facile de se placer fiérement à „ côté de Moreri ! Il n'y a qu'à compiler „ des faits vrais ou faux, les contes les plus „ frivoles. Combien de Livres où l'on peut „ commodément puiser ? Avec un peu de „ travail & de facilité d'écrire, on enfante „ sans peine d'énormes Volumes. „ *(a)*

Art. Sainctes. " M. Bayle dit que Mo- „ reri & du Saussai, ont commis sur l'his- „ toire de ce Prélat, des fautes indignes „ d'excuse. „ Etes-vous excusable, Monsieur, d'avoir copié ces fautes ? Vous dites après Moreri que *Charles IX. fit de Sainctes Evêque d'Evreux le* 30. *de Mars* 1575. " Comment est ce, dit M. Bayle, que „ Charles IX. mort le 30. de May 1574.

C „ l'auroit

(*a*) Observations sur les Ecrits modernes Lett. 340.

„ l'auroit pu nommer à l'Evêché d'Evreux „ l'an 1575 ? ...... Il eſt certain que notre „ Docteur n'obtint cette Prelature que ſous „ Henri III. „ Vous dites, après du Sauſſai, qu'en 1577. *de Sainctes & Simon Vigor tinrent, au raport de Genebrard, une conférence, où ils confondirent les Miniſtres Roſier & l'Epine.* “ Quel Anachroniſme ! „ dit M. Bayle, cette conference fut tenuë huit ou neuf ans avant que de Sainctes fut Evêque. „ Elle fut tenuë en 1566. les Actes en furent imprimés à Paris en 1568. ce Livre ſe trouve dans toutes les Bibliothéques. On n'a donc pas beſoin du *raport de Genebrard* ; & où Genebrard a-t'il fait ce raport ?

Art. Fillaſtre. *Guillaume Fillaſtre fut député en* 1406. *à Paris pour l'Aſſemblée du Clergé, qui s'y tint cette année dans le Palais du Roi Charles V. & en preſence de ce Prince.* Charles V. mourut en 1380. ainſi l'Aſſemblée de 1406. ne ſe tint pas en ſa preſence. *Fillaſtre nâquit*, dites-vous, *en* 1344. *& mourut en* 1428. *âgé de* 80. *ans.* Si on s'arrête à vos dattes, il en auroit eu 84. Les Hiſtoriens les plus exacts le font naître dans le Maine ; mais vous êtes tenté de croire ſur la foi de *la continuation Manuſcrite de l'Hiſtoire de Sablé par l'Abbé Menage* qu'il nâquit en Anjou. Les Manuſcrits vous ont fait commettre plus d'une faute ; vous donnez l'Article Stephonius, uniquement pour nous dire, *ajoûtés à l'édition de Moreri de* 1725. *que Mr. Naudé,*

page 275. *de son Manuscrit*, *dit que la piece ce de ce Jesuite*, *intitulée Flavie n'a pas été imprimée.* Eh ! Monsieur, laissez Naudé & son Manuscrit ; prenez le Recueil intitulé, Selectæ Patrum Soc. Jesu Tragœdiæ Antuerp. apud Joan. Cnobbarum, vous y trouverez la Flavie de Stephonius imprimée. Il n'est donc pas nécessaire d'ajoûter au Moreri de 1725. la faute de *Naudé dans son Manuscrit.* Vous devez vous contenter de l'avoir insérée dans l'édition du Moreri de 1732. qui, pour le dire en passant, est la plus mauvaise de toutes les éditions du Dictionnaire Historique, si on en excepte celle qui vient de paroître en Hollande en huit Volumes infolio, où on a adopté vos Additions de 1732. & votre Supplément entier de 1735. avec toutes les fautes.

Art. Camoens. *Le Camoens suivit Verasco de Gama qu'Emmanuel II. Roi de Portugal envoya l'an* 1497. *dans les Indes Occidentales.* Il y a l'a plus d'erreurs que de mots. Gama s'appelloit Vasco, non Verasco, comme vous écrivez, ni Velasco comme écrit Mr. de Voltaire qui en a été repris par le Traducteur de la Lusiade. Vasco de Gama fut envoyé en 1497. dans les Indes Orientales, non dans les Occidentales, comme vous dites ; il y fut envoyé, non par Emanuël II. qui n'est pas encore né, mais par Emanuël premier du nom. Le Camoens ne s'embarqua assurément pas avec Gama ; la chose n'étoit pas possible. Le Poëte ne vint au monde que plus de vingt

ans

ans après cet embarquement. Mr. de Voltaire dans son essai sur la Poësie Epique a fait cette bévûë avant vous, mais vous ne deviez pas la faire après lui : vous sur tout, Monsieur, qui dites dans l'avertissement qui est à la tête de votre Supplément. *Nous avons tout pesé & tout vérifié, de peur d'adopter les erreurs des autres, en nous conformant trop servilement à leurs recherches.*

Ad populum Phaleras.

ART. Xenocles. *Xenocles Poëte grec florissoit en la dix-neuviéme Olympiade ..... il obtint contre Euripide le prix de Tetralogie. Ce combat Spirituel*, dites-vous à l'Article Tetralogie, *commença vers la 70. Olympiade* : Aprenez-nous, Monsieur, comment un Poëte qui florissoit en la 19. Olympiade, a pû remporter le prix d'un combat qui ne commença qu'en la 70 Olympiade. Il y a plus; ce fut en la 81. Olympiade que Xenocles eut l'avantage sur Euripide. Eh en est mal cité Art. Xenocles & Art. Tetralogie.

ART. Zacut. *Abraham Zacut nâquit l'an 1575..... mourut l'an 1642..... on a imprimé séparément en caractéres Gothiques & en Latin un Almanach Perpétuel d'Abraham Zacut..... inquarto, sans date ni lieu d'impression.* Un homme né en 1575. auroit-il fait imprimer ses Ouvrages en caractéres Gothiques? Cet Almanach perpétuel dont vous parlez a été imprimé à Venise en 1472.* C'est-à-dire, cent trois ans avant que celui que

* De Chales in præfat. Cursûs Mathemat.

que vous en faites Auteur fut né. Vous n'avez connu par malheur, qu'un Zacut; il y en a deux: vous confondez le jeune avec l'ancien : on les distingue fort bien dans le Catalogue de la Bibliothéque Bodleienne & ailleurs. On trouve dans le Lindenius Renovatus, un Article curieux du dernier Zacut, que vous paroissez avoir principalement en vûë dans votre Supplément. On lui attribuë un grand nombre d'Ouvrages dont vous ne dites rien ; mais on ne lui donne pas l'Almanach de 1472. qui est de l'ancien Zacut. Plus d'une fois, Monsieur, de deux Auteurs vous n'en avez fait qu'un.

Art. Aleandre. Vous ne composez qu'une seule & même personne de l'Oncle & du petit Neveu. L'oncle étoit Cardinal ; le petit Neveu ne l'étoit pas. Vous dites que le Cardinal Aleandre mourut en 1631. où 1629. il mourut en 1542. *ses poësies*, dites-vous, *ne consistent que dans une Epigramme de 22. Vers latins, & dans son Epitaphe qui est en deux Vers grecs.* Quelques lignes après vous lui attribuez *un Volume de Vers Italiens, & quelques Poësies parmi celles des Freres Amaltbées..... La réfutation d'un Auteur Anonyme sur les Proverbes Suburbicaires ?* Que voulez-vous dire par vos Proverbes Suburbicaires ? Jerôme Aleandre le jeune a fait un Traité des Provinces Suburbicaires, pour réfuter Jacques Godefroy ; c'est votre Anonyme. Les deux Aleandres sont si-bien distinguez dans les Editions précédentes du Moreri, dans le

Dictionnaire de Bayle & ailleurs, qu'il est étonnant que vous ayez pris la peine de donner un Article si confus de Jerôme Aleandre. Il n'y a guéres moins de confusion dans votre Article Thomas Gallus. Celui qui a composé le Commentaire sur le Cantique des Cantiques, est différent de celui qui a composé le Commentaire sur S. Denis l'Aréopagite.

ART. Zacharie. *La premiere année de l'Empire de Galba tombe sur l'an 68. de J. C. c'est donc en cette année que Zacchias est mort.* Vous voulez dire Zacharie. Vous aviez parlé de Zacchias dans l'Article précédent ; il n'étoit pas encore sorti de votre mémoire. C'est ainsi que vous parlez de Velser au lieu de Velsius dans l'Article de ce dernier ; ils sont encore voisins ; mais à l'Article Malpighi, *vous dites que Ciampini avoit été aggrégé en* 1669. *à la Societé de Londres ; & qu'en* 1694. *l'année même de sa mort* (a), *il fut reçû dans l'Academie des Arcadiens.* Le nom de Ciampini est mis là pour celui de Malpighi : j'en ignore la raison ; car ces deux Auteurs sont fort éloignez l'un de l'autre dans votre Alphabet.

ART. Zacharie Pape. *Il fut élû après Gregoire XIII.* vous voulez dire après Gregoire III. (b) *Gregoire XIII. mourut le* 23. *Novembre*

(a) Ciampini mourut en 1698.

(b) Vous n'avez pas pardonné de n blables fautes

vembre .... vous voulez dire encore Gregoire III. *& le Pontificat ne vâqua que quatre jours* ; il en vâqua huit. Zacharie *fut élû le 2. ou le 3. de Décembre* ; il fut élû le 5. &c.

ART. Tarin. *Jean Tarin nâquit au commencement du XVII. siécle ; il fit ses études malgré les oppositions de son Pere : il ne pût les commencer qu'à l'âge de dix-huit ans..... On a plusieurs Ouvrages de lui ; entr'autres Laudatio Funebris Cardinalis de Gondi (mort en 1616) 1616. inquarto.* L'Oraison Funébre du Cardinal de Gondi ayant été composée en 1616. il s'ensuit que Tarin la composa au moins deux ans avant que d'avoir commencé ses Etudes. Cela est difficile à croire : il ne paroît cependant pas que votre Imprimeur ait rien à se reprocher sur cet article, non plus que sur le suivant.

ART. Daniel. *Daniel donna en 1629. le Satyricon de Petrone. ..... ce Savant étant mort à Paris en 1603. &c.* Il est vrai que Daniel mourut en 1603 comment donc a-t'il donné le Satyricon de Pétrone en 1629 ? Daniel n'a rien fait imprimer sur Petrone ; mais ses Notes sur cet Auteur parurent en 1629. dans le Pétrone de Lotichius.

fautes aux Editeurs ou Imprimeurs du Moreri. Vous donnez l'Article Pin^c (Roger) pour dire *Innocent VII. lisez Innocent VIII.* l'Article Palencia pour dire *édition de 1725. on a mis Clement VIII. pour Clement VII. &c.*

chius (*a*) : Vous dites sur le même principe que Philemon Loüis Savary (*b*) *a donné en* 1730. *un 3e. Volume du Dictionnaire du Commerce ..... qu'il l'avoit entièrement achevé , lorsqu'il mourut en* 1727. Si vous n'admettez pas la Métempsycose , vous devez trouver impossible que des gens donnent des Ouvrages avant leur naissance (*c*) ou après leur mort, ce qui est arrivé à plusieurs, si on vous en croit.

Vous vous trompez souvent , Monsieur , sur les années de la naissance & de la mort des Personnages dont vous parlez, & vous n'avez nul égard à vos propres dattes de l'année Natale & de l'année du décès, lorsque vous déterminez l'âge que chacun d'eux a vécu. Vous pouviez être exact à peu de frais dans la plûpart des Articles que je vais citer. Il ne s'agissoit ordinairement que d'un calcul d'Arithmétique très-facile..

Addisson (Joseph) *né en* 1671... *mort en* 1729. il nâquit en 1672. & mourut en 1719.

Averani *né en* 1645. *mort en* 1707. *dans sa soixante & treiziéme année*; il n'en avoit que 62.

Boivin (Jean) *étoit né aux Andelis*; il étoit né à Montreüil Largilé , suivant les Mémoires de l'Acad. des Inscript. *il mourut âgé de* 65. *ans*; il n'en avoit que 63. & sept mois.

Chaulieu

(*a*) Notæ quas ipse vivus sub nomine Pierii Aureliani edere destinaverat. Petron. Lotich.

(*b*) A son Article.

(*c*) V. plus haut Art. Zacut.

Chaulieu *né en* 1639. *mort en* 1720. *âgé de* 84. *ans* ; il n'en avoit que 81.

Ciampini *né en* 1633. *mourut en* 1698. *âgé de* 63. *ans* ; il en avoit 65.

Collet *né en* 1646. il nâquit en 1643.

Curion (Cælius Horace) *né en* 1534. *mourut à trente ans en* 1544. il nâquit en 1524. & mourut en 1554.

Davenport *nâquit vers l'an* 1598. *mourut en* 1680. *âgé de* 89. *ans* ; il n'en avoit que 82.

Finck né en 1561.... *poussa sa carriere jusqu'à quatre-vingt-seize ans. Il mourut en* 1655. *le deux de May.* Suivant vos dattes il n'avoit que 94. ans ; son Epitaphe que vous raportez, lui en donne à la vérité 96. mais elle ne fait pas mention de l'année de sa naissance. Cette même Epitaphe porte qu'il mourut VI. Kalend. Maii, ce que vous traduisez par ces mots *le deux de May.* Mais, Monsieur, le nombre VI. que vous trouvez dans le Calendrier Romain, vis-à-vis le deux de May, marque le six des Nones ; Pour avoir le six des Calendes de May, il faut rétrograder au 26. d'Avril. Vous sçavez cela sans doute ; mais ne peut-on pas s'imaginer que vous écrivez avec un peu de précipitation quand on rencontre dans votre Dictionnaire, plusieurs méprises de cette nature : Vous dites que Pierre Kirstenius *mourut le* 8. *d'Avril* ; cependant son Epitaphe que vous nous fournissez encore, porte Nonis Aprilis, ce qui signifie le cinq non le huit. Vous aviez un moyen

moyen infaillible pour ne vous point tromper; c'étoit de ne point réduire les dattes à la Romaine à notre maniére de compter, quand elles n'y étoient pas réduites dans les Auteurs que vous copiez. Vous avez pris quelquefois ce parti. *Castiglion*, dites-vous, *nâquit le* 8. *des Ides de Décembre. Manetti nâquit le jour des nones de Juin*, & *mourut le* 7. *des Calendes de Novembre.* A cela il n'y a rien à dire: Vous ne courez d'autre risque que d'embarrasser quelques-uns de vos Lecteurs.

Gilles (Pierre) *nâquit vers la fin du XVI. siécle*; il nâquit vers la fin du XV. en 1490.

Grimaldi (Jerôme) Cardinal *né en* 1674. *mourut en* 1733. *âgé de* 57. *ans*; il en avoit 59.

Hainlin *né en* 1588. *mourut en* 1660. *âgé de* 77. *ans*; il n'en avoit que 72.

Imperiali *né en* 1568. *mourut en* 1623. *le* 6. *de May, âgé de cinquante-trois ans, neuf mois & quinze jours.* Les années sont mal comptées. Je ne dis rien des mois ni des jours, parce que vous ne marquez ni le mois, ni le jour de la naissance d'Impériali; vous marquez l'un & l'autre dans certains Articles, & vous oubliez l'année §.

Kirstenius (George) *né le* 20. *Janvier* 1613. *mourut le* 4. *de Mars* 1660. *à deux heures après midi, âgé de* 40. *ans, un mois & quelques jours.* Ce calcul est encore plus mauvais que le précédent.

Leidecker

§ Art. Pierre I. Czar, &c.

Leidecker *né en* 1652. *mourut en* 1721. *âgé de soixante-dix-huit ans* ; il n'en avoit que 69.

Rosin *né en* 1584. *mourut âgé de* 66. *ans*; *mais on n'est pas d'accord sur l'année de sa mort*, *les uns la placent en* 1606. *d'autres en* 1615. *quelques-uns en* 1619. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Un homme né en 1584. peut-il être mort en 1606. ou 1615. ou 1619. âgé de 66. ans ? Il seroit mort en 1650. si on s'arrêtoit à vos dattes ; mais elles sont fausses. Rosin nâquit en 1550. & mourut en 1626. âgé de 76. ans.

Ruccellai *né en* 1545. *mourut vers* 1526. Il seroit mort avant que d'être né ; il nâquit en 1475. & mourut en 1525.

Simon (Jean François) *est mort le* 10. *Décembre* 1720. il est mort en 1719. Vous avez pris cet Article dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions de l'année 1720. vous n'avez pas fait attention que l'année des Mémoires, où se trouve l'éloge de Simon , pouvoit n'être pas, comme elle n'est point en effet, l'année de la mort de cet Auteur.

Tellier (le Pere) *né en* 1646. *mourut en* 1719. *âgé de* 76. *ans*. mettez sa naissance en 1643. on conviendra du reste.

Wedelius (George) *né en* 1645. *mort en* 1721. *dans sa soixante & sixiéme année* ; il avoit soixante & seize ans.

Vous n'êtes pas plus exact dans les Articles, Benserade, Brown, la Bruyere, Cusa * Flamsteed

* Sous le mot Nicolas. J'ai déja remarqué

Flamſteed, Goulart, Grotius, Grynæus, la Lande, Macedo, Nourry, la Peyrere, Pontanus, le Quien, Sainte Marthe (*les deux Gauchers*) *&c.*

Il vous arrive ſouvent, Monſieur, d'aſſigner dans différens endroits de votre Dictionnaire, différentes dattes pour le même fait. Vous donnez ſous le mot Cardinal, la Liſte des derniers Cardinaux, ſuivant l'ordre Chronologique de leur Promotion; pluſieurs de ceux qui ſont citez dans cette Liſte, ſont encore honorez dans votre Suplément d'un Article plus étendu ſous leur nom, dans l'ordre Alphabétique. * Tout cela ſeroit utile, ſi les dattes d'un endroit ſe raportoient aux dattes de l'autre: Oüi, Monſieur, nous vous ſerions obligez, ſi vous vous accordiez avec vous même. Qu'on compare les dattes des Articles Lambertini (aujourd'hui Benoiſt XIV.) Aldobrandini, Collicolla, Coſcia &c. avec les dattes qui ſe trouvent à l'Article Cardinal, on les trouvera differentes. Il eſt probable que votre Imprimeur s'eſt ſouvent trompé dans les Chiffres (*a*); mais vous nous

que vous avez donné deux Articles de cet Auteur.

* Vous ne donnez cependant pas tout ce que vous promettez: vous dites ſous le mot Cardinal. *Voyez Caraffa dans ce Supplément.* On l'y cherchera en vain.

[*a*] Je ne connois point de Livre où il y ait plus

nous donnez bien des calculs qui sont faux, lors même que vous ne vous servez point de Chiffres. Vous ne vous en servez point dans le calcul que vous prêtez à M. Huet à son Article. *Avranches vaut cent quatre-vingt-cinq mille livres de rente, sur quoi il y a trois mille livres de pension ; ôtant ces trois mille livres, & y en ajoûtant quatre mille livres, ce sont quatre-vingt-quinze, mille livres qui demeurent.* Les Journalistes de Trévoux (*a*) ont fait l'Analyse de ce calcul extraordinaire, qui montre que vous êtes aussi bon Arithméticien que Pasquier. " Pasquier, dit Mr. Bayle (*b*), a devant les „ les yeux une somme de 500 francs, il en „ ôte cent d'un côté & cent de l'autre, „ & néanmoins il y trouve encore 500 „ francs. Il lit & relit sa période, sans voir „ le mécompte. „ D Vous

plus de fautes de cette espéce que dans votre Dictionnaire. Colin du Juanet *fut baptisé le* 19. *Décembre* 1635. *Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le* 16. *d'Avril* 1629. Il auroit été six ans dans l'Oratoire sans être baptisé. Knipperdolling *renouvela le desordre à Munster en* 1583. Article Ruinart, vous renvoyez à la Bibliothéque des Auteurs Eccl. de Dupin VII. siécle. Zeno *de la noble famille des Dandoli ou Dandoli* (ce sont vos termes) *eut pour Parain Charles VI. Roi des Romains. La huitiéme édition du parfait Négotiant de Savary fut donnée en* 1621.

(*a*) Journal de Trévoux Janv. 1737.

(*b*) Diction. Art. Ramus, Remarque N.

Vous avez donné dans votre Supplément, Monsieur, très-peu d'Articles de Géographie ; personne ne se seroit plaint quand vous en auriez donné encore moins ; presque tous ces Articles sont tirés du Dictionnaire de la Bible du P. Calmet, ou du Dictionnaire Geographique de Thomas Corneille. Vous citez ordinairement le premier que vous abregez trop, & presque jamais le dernier que vous copiez fidellement. Vous avez pris dans Corneille sans daigner le nommer les Articles, Leuctres, Maina, Quevilly, Sabine, &c. il y a moins de honte à citer un Auteur, quelque décrié qu'il soit, qu'à adopter ses erreurs. *

Art. Amazones. Vous donnez cet Article uniquement pour nous dire ; *dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit que ces femmes guerrieres habitoient près du Fleuve Thermodon dans la Cappadoce, lisez, non dans la Cappadoce, mais dans la Scythie, ou il y avoit un Fleuve de même nom proche du Tanais.* Vous faites toûjours quelque nouvelle découverte. On a cru jusqu'à present que le Thermodon, aujourd'hui le Pormon, étoit dans la Cappadoce : il faudra réformer les Ouvrages des Historiens, des Poëtes

* Vous dites après Corneille Art. Sabine, que *Marigliano Nuovo est l'ancienne Ville de Crustumium* ; si vous aviez consulté l'Italie de Cluvier ou les Paralléles de Briet, vous auriez dit Marcigliano Vecchio, &c.

tes & des Géographes, quand vous aurez démontré la néceſſité de votre correction.

Art. Perot. *Corrigez*, dites-vous, *que Sa'o Ferrato où il nâquit, n'eſt point une Ville de l'Ombrie, comme on l'a dit dans l'Edition de ce Dictionnaire de 1725. mais un Bourg d'Italie dans l'Etat de Veniſe.* Vous reprenez encore mal-à-propos les Editeurs du Moreri : Paul Jove * a dit avant eux " Sentinum Umbriæ Oppidum cui hodie Saxo-" Ferrato nomen eſt . . . . . à Nicolao Pe-" rotto claritatem accepit. " Vous donnez gratuitement aux Vénitiens, une Ville qui ne leur apartient point. Elle eſt de l'Etat de l'Egliſe dans la marche d'Ancone, aux Confins du Duché d'Urbin.

Art. Geſſoriaque. *Geſſoriaque en latin Geſſoriacum, étoit l'ancien nom de la Ville de Boulogne en Italie*; vous voulez dire en Picardie : il y a lieu de le croire ; car vous parlez enſuite du Port de Calais, du Port de Wiſſan, du Port Iccius, & vous cités l'Itineraire *d'Antoine*, vous voulez dire d'Antonin.

Art. Littleton. *Il nâquit . . . . dans le Comté de Salop.* C'eſt ainſi que vous traduiſez le mot Latin Salopia; mais on ne trouve pas le Comté de Salop dans les Cartes modernes. Vous ne vous êtes pas ſouvenu qu'à l'Article Granville, vous avez repris Moreri pour avoir écrit Comte de Sallope, *liſez*,

* In Elogio Nic. Perotti.

lisez, dites-vous, *Comte de Strewsbury* (*a*) en reprochant une faute à Moreri, vous tombez dans une autre.

Art. Ward. (Seth) *Il nâquit à Bunlington à Hereford*; vous pouviez dire à Buntingford, dans le Comté de Hartford. Vous défigurez si fort les noms de Villes, qu'on a peine à les reconnoître. On trouve dans votre Dictionnaire *Christini* pour Custrin; *Varnie* pour Warmie, *la Province Suédoise de VVestermanland*, pour la Province de Westmanie en Suéde. *Rolie* pour Rósalie, *Crebio* pour Nebio, &c.

Goulart (le fils) *alla*, dites-vous, *dans le Holstein, où il s'établit dans le Fredericstad.* Fredericstad n'est point une Province, ni la Toscane une Ville, comme vous semblez le dire dans l'Article suivant.

Gronovius *passa en Italie & s'arrêta à Toscane, où le grand Duc lui fit beaucoup d'accueil* (c'étoit à Florence) .... *après deux années de séjour à Toscane* (c'étoit à Pise) *il alla à Venise.* Il paroît par d'autres endroits de votre Dictionnaire, que vous n'avez pas une idée claire de la Toscane.

Philippe Callimaque Expériens (*b*) *étoit*, dites-vous, *natif de Sangeminiano, Bourg de Toscane; ceux qui l'ont fait Florentin, & qui ont mis ce Bourg dans les Etats de Florence, comme*

(*a*) C'est Shrop-Shire.
(*b*) Art. Callimaque.

comme on l'avoit avancé dans l'édition du Dictionnaire de 1725. *& dans l'édition de Bâle, se sont trompez.* Ne vous trompez-vous pas vous-même, Monsieur ? Ne distinguez-vous point mal-à-propos, sur-tout en cet endroit, les Etats de Florence des Etats de Toscane ?

ART. Havermans. Vous métamorphosez un Imprimeur en une Ville. Jamais Ovide n'a fait pareille métamorphose. Vous mettez entre les Ouvrages d'Havermans, *une Lettre au Pape Innocent X. imprimée à Egmond.* Cette Lettre a été imprimée à Cologne, c'est le lieu de l'impression ; chez Egmond, c'est l'Imprimeur.

ART. Orsi. On trouve, selon vous, *quelques-uns des Sonnets d'Orsi imprimez dans les Recüeils de Gobbi, de Crescembeni, de Luques, de Ravenne, de Forii.* Qu'est-ce que tout cela, Monsieur ? Des hommes & des Villes sans doute, mais les expressions dont vous vous servez, pouroient induire en erreur des Lecteurs qui ne seroient pas attentifs.

ART. Evêchez. Vous donnez dans vôtre Supplément, une Liste des Evêchez qui subsistent aujourd'hui dans l'Univers ; mais cette Liste n'est rien moins qu'exacte. Il y a dans l'Isle de Corse cinq Evêchez, Sagona, Aleria, & Adjazzo suffragans de l'Archevêché de Pise ; Mariana & Nebio, Suffragans de l'Archevêché de Genes ; vous supprimez les trois premiers de votre autorité privée, vous ne reconnoissez que les

deux

deux derniers que vous jugez à propos de placer sous la Métropole de Pise. Voila un changement considérable dans l'Eglise de Corse, mais ce changement est encore inconnu à toute la Terre.

(*a*) *L'Evêque de Paris est Duc & Pair*, vous pouviez dire l'Archevêque de Paris. Paris étoit Archevêché avant que d'être Duché Pairie.

Votre Supplément a paru en 1735. & vous y donnez encore Vienne en Autriche pour un Evêché, sous la Métropole de Saltzbourg (*b*); vous dites cependant (Article Vienne) que *cette Ville fut érigée en Archevêché par le Pape Clement XI. le 6. de Mars 1721. sur les instances de Michel Frederic des Comtes d'Althann.* Il y avoit donc 14. ans que Vienne étoit Archevêché, quand vous avez mis votre Dictionnaire au jour : il vous sera cependant permis de rejetter votre Epoque ; car vous dites ailleurs (*c*) que *Vienne fut érigée le premier Juin 1722. en Archevêché, par le Pape Innocent XIII. aux instances de l'Empereur Charles VI.* Vous concilierez tout cela dans votre futur Supplément, & vous donnerez dans une nouvelle Liste des Evêchez, quelque chose de plus exact sur Vienne, sur Saltzbourg, &c. Vous avez tiré, sans en

(*a*) Art. Evêchez.
(*b*) Liste des Evêchez.
(*c*) Art. Kollonitsch (Sigismond)

en avertir, votre Liste des Evêchez d'un Livre de l'Abbé de Commanville intitulé, Tables Géographiques & Chronologiques des Archevêchez & Evêchez de l'Univers. Vienne n'étoit pas encore Archevêché, lorsque ce Livre parut ; vous dévriez faire un peu plus d'attention aux changemens arrivez depuis l'impression des Livres que vous copiez.

L'Abbé de Commanville a placé dans la Province de Manile en Asie, une Ville Episcopale, apellée Nombre de Jesu. Vous n'avez pas crû que le mot Jesu fut Espagnol, vous avez substitué sçavamment celui de *Giesu*, mais ceux qui vous ont donné Giesu pour un mot Espagnol, vous ont trompé, c'est un mot Italien.

On peut juger par votre Liste des Evêchez de toute la Géographie Episcopale, répanduë dans votre Dictionnaire. Philippe du Bois *nâquit*, dites-vous, * *à Chouain Village du Diocèse de Coere*. Où est situé le Diocèse de Coere ? Philippe Dubois nâquit dans le Diocèse de Bayeux ; quel raport y a-t'il entre Coere & Bayeux ?

Il y a dans votre Supplément, Monsieur, quelques Articles qui concernent les Antiquitez Grecques & Romaines ; je crois qu'on ne doit pas juger par ces Articles, de votre capacité sur ces matiéres.

Clitomaque, dites-vous *, *fut fameux en son*

* Art. Clitomaque.

ſon tems, *par les prix qu'il remporta aux jeux & combats de la Grece. Il remporta le prix aux jeux Iſthmiques*, *& le même jour il fut encore vainqueur au Pugilat & au Pancrace. Ce dernier étoit une Lutte compoſée*, *que les Grecs appelloient* Αιακλιοπαλη, *& où l'on faiſoit effort de tout ſon corps ; elle differoit du Pancrace.*. Quel galimathias ! Vous citez cependant Pauſanias à la fin de votre Article ; il paroît que vous l'avez lû bien attentivement. Le Pugilat & le Pancrace faiſoient partie des jeux Iſthmiques : vous deviez dire que Clitomaque remporta en un même jour, une triple couronne à ces jeux où il vainquit à la Lutte, au Pugilat, & au Pancrace *. Vous voulez nous apprendre ce que c'étoit que le Pancrace ; *c'étoit*, dites-vous, *une Lutte compoſée*. . . . *elle differoit du Pancrace*. C'eſt-à-dire que le Pancrace differoit de lui-même. Vous nous inſtruiſez à peu-près de la même façon, quand vous nous dites (Art. Cuper) que *les Mélanéphores étoient une eſpéce de Prêtres qui portoient des vêtemens noirs*.

Quelques autres Articles demanderoient une trop longue diſcuſſion. Je finis en vous aſſurant que je ſuis très-ſincérement,

MONSIEUR,

Votre, &c.

* " Les anciens appelloient ainſi un exercice „ du corps mêlé de la Lutte & du Combat de „ Poings.



TROISIE'ME LETTRE.



MONSIEUR,

On doit s'imaginer que vous possédez parfaitement plusieurs Langues, car on trouve dans votre Supplément du Grec, du Latin, de l'Italien, de l'Espagnol, de l'Arabe, &c. On y trouve même des Etymologies. Grevin * *a fait*, dites-vous, *la Gelodamie ou ris pleurs; Kalonyme* (a) *signifie bon nom; Conigius* (b) *est un terme Grec*

* Art. Grevin.
(*a*) Art. Kalonyme.
(*b*) Art. Fabri.

Grec qui signifie poudre de santé ; le mot de Carnaval (c) *vient de l'Italien earne, viande, & d'avallare, qui signifie descendre, parceque dans ce tems-là on approche du Carême, où l'usage de la viande est défendu chez les Catholiques : il y en a qui appellent le Carnaval en Latin, Carnis levamen, ou Carnis privium, & en Espagnol on désigne ce tems par les mots carnes bollendas.* Grec (*a*), Latin, Italien, Espagnol, Etymologies, raisonnemens, tout est curieux, tout est nouveau. Votre façon de traduire des passages de quelque Langue que ce soit en Langue Françoise, n'est ni moins curieuse, ni moins nouvelle.

Vernulz † *a fait*, dites-vous, *dix Tragedies sçavoir Conradin Roi de Suéde, Crispe Empereur :* &c. C'est ainsi que vous traduisez ces mots Latins : Conradinus Dux Sueviæ, Crispus Cæsar, qui signifient Conradin Duc de Souabe, Crispe Cesar ; vous créés quand il vous plaît des Rois & des Empereurs.

Longueil *a fait des Scolies sur les vies des Empereurs Grecs d'Emilius Probus.* Le Latin porte, Scholia ad vitas Imperatorum Græcorum,

(*c*) Art. Carnaval.

a Le mot Grec que vous voulez substituer a un autre à l'Article Phylarque n'est pas recevable.

† A son Article, & ainsi des autres, quand on ne citera pas.

Græcorum, &c. Emilius Probus, ou plûtôt Cornelius Népos a écrit les Vies des Grands Capitaines de la Grece, non *des Empereurs Grecs.*

Heresbach *a fait des Prieres Journalieres; un Voyage ou Journal; &c.* Il a composé Diarium precum Hebdomadalium; qui pouroit s'imaginer que cela signifie *des Prieres journalieres; un Voyage ou Journal?* Vous dites encore que le même *a fait une Histoire Latine de la prise de Munster, par les Anabatistes en* 1536. Vous deviez dire en 1534.

Lambert (François) a fait un Traité qui a pour titre, de Fidelium vocatione in Ecclesiam & ad Ministeria; c'est, dites-vous, *un Traité de la vocation de l'Eglise aux Ministeres.*

Baarland (Hubert Van.) * *A traduit du Grec le discours de S. Basile, sur l'action de Graces que l'on doit à Dieu, un autre sur le martyr Julitta;* la Traduction latine porte: Sancti Basilii oratio de agendis Deo gratiis & in Julittam martyrem. S. Basile n'ayant pû achever son Homelie de l'action de graces le jour qu'il la commença, il la continua le lendemain, jour auquel on célebroit la Fête de sainte Julitte martyre, non du martyr Julitta. Si vous avez métamorphosé ici une femme en un homme, vous métamorphosés ailleurs un saint Evêque

* **Art. Baarland tom. 2. aux Additions.**

Evêque en une femme ; de S. Melaine Evêque de Rennes, vous faites Sainte Melaine. Vous dites encore que Baarland a traduit. *Galien des Remédes qu'on trouve facilement.* Vous n'avez pas consulté le texte Grec de Galien, mais vous avez trouvé dans Valere André. De medicamentis paratu facilibus. C'est selon Daniel le Clerc, * dans sa liste des Ouvrages de Galien, un Traité des Remedes aisez à faire. Vous n'êtes pas heureux sur les Livres de Médecine.

Drelincourt *a fait une Dissertation sur l'accouchement de force à huit mois.* C'est ainsi que vous rendez ces mots Latins, de Partu octimestri Vivaci ; Drelincourt combat dans cette dissertation, l'erreur populaire que les Enfans qui viennent à huit mois, ne vivent point ; il établit le contraire d'une maniére convainquante. Voilà ce qu'il entend par le mot Vivaci, que vous avez pris dans un sens bien différent.

Urceus Codrus *écoûta*, dites-vous §, *d'habiles maîtres à Mutine & à Ferrare.* C'est votre Traduction des mots Latins Mutinæ & Ferrariæ. Dise qui voudra à Modene, &c. Votre parti est bien-tôt pris ; quand vous rencontrez dans une phrase Latine le mot Galli, vous n'êtes point embarrassé, vous écrivez *les Gaulois* †.

" On

* Histoire de la Médecine.

§ Art. Urceus.

† Art. Grangier.

" On peut apeller ces fautes des fautes
„ puériles ; je les nomme ainsi, parce qu'el-
„ les font fort semblables à celles des Eco-
„ liers qui traduisent mal un Thême. „ Je me sers des termes de Mr. Bayle Art. Carion Remarque C. contre Moreri dont vous êtes le Continuateur.

Vos Citations Latines ne sont presque jamais exactes. Les Régles de la Grammaire sont violées dans les Citations en Prose *; les Régles de la Prosodie dans les Citations en Vers §. Ce qui se trouve en Langue Italienne dans votre Dictionnaire, n'est pas plus régulier †. Vous entendez cette Langue, Monsieur, je le crois; mais avez-vous fait assez d'attention au titre d'un Ouvrage de Marchetti que vous raportez à son Article. *Lettera nella quale si ricerca d'Onde avenga, che alcune perette di vetro*, &c. c'est le titre d'une Lettre de Marchetti, sur les larmes de Hollande; & cet Auteur n'a point écrit autre chose sur cette matiére;
E Vous

* V. Les Articles Bacchini, Bauhin, Champier, Faure, Frere Romain, Godefroy, Gaultier de Hardecourt, Lancisi, Noodt, Vida, &c.

§ V. Les Articles, Dondus, Dousa, Ennius, Epigramme, Exupere, Collin, Gassendi, Gelli, Gervais Abbé de Prémontré, Hamon, Nævius, Niphus, le Noble, Pacuvius, Poussin, Davenger, Rosamonde, Thiard, &c.

† V. Les Articles Ammirato, Aprosio, Casati, Doni, &c.

Vous nous dites cependant quelques lignes, après cette Citation ; *il a écrit aussi une Lettre sur les larmes de Hollande.* Vous ne pensez pas que vous venez de raporter le titre Italien de cette Lettre.

Leti a fait, *Rome pleurante ou Dialogue entre le Tever & Rome.* Vous pouviez dire entre le Tibre & Rome.

Vous dites, Art. Ruspoli, que *des Ursins étoit Prince de Soglio à Rome, & de l'Empire.* Vous ne vous expliquez ni clairement, ni correctement.

Moreri a dit qu'Alexandre Piccolomini a fait une Paraphrase sur la Rhétorique d'Aristote ; *il falloit dire*, c'est votre Remarque*, *sur le Troisiéme Livre de la Rhetorique de ce Philosophe.* Piccolomini a cependant paraphrasé les trois Livres de la Rhétorique d'Aristote, & le titre Italien de cette Paraphrase n'est pas obscur.

A vos propres fautes, Mr. vous joignez celles des Auteurs que vous copiez ; vous adoptez sans examen tout ce que vous rencontrez sur votre chemin ; vous vous appropriez même les fautes d'impression.

Ammirato, dites-vous, *s'étant attaché au Marquis de Capouë, qui étoit auprès de la Reine Christine de Suéde, il conçût de nouveaux projets qui ne réussirent point.* Vous avez pris cela dans le quatriéme Tome

* Art. Piccolomini.

me des Mémoires du Pere Niceron *; cet Auteur dans l'Avertissement qui est à la tête de son cinquiéme Volume, a cru devoir informer le Public qu'il s'étoit trompé dans la vie d'Ammirato. " Effacez, dit-„ il, ces mots ; il s'attacha au Marquis de „ Capouë, &c. Mettez à la place ; il s'at-„ tacha à la Reine de Pologne, par le con-„ seil de Laurent Papacoda, qui fut de-„ puis Marquis de Capurso. „ Le P. Niceron a répété le même avis dans son dixiéme Volume, où il fait remarquer que cette Reine de Pologne étoit Bonne Sforce, veuve de Sigismond I. qui s'étoit retirée en Italie. Le P. Niceron a placé comme vous voyez, Monsieur, cette correction en deux endroits de son Ouvrage pour plus grande sûreté. Il ne pouvoit mieux faire ; il a pris cependant des précautions inutiles à votre égard : Vous avez copié plusieurs fois ses méprises, & n'avez point profité de ses corrections §. Curion *a recueilli le Forum Romanum infolio, qui n'est autre que le Thresor de la Langue Latine de Henri Etienne.* L'Imprimeur du P. Niceron a mis Henri au lieu de Robert ; Vous copiez encore fidellement.

* Vous ne citez cependant pas Niceron ; mais Niceron a cité un Dominique de Angelis, qui pouroit bien vous être aussi inconnu qu'à moi ; c'est Dominique de Angelis que vous citez.

§ V. Observat, sur les Ecrits Modern. Lett. o.

Art. Fallopio. *On lui est redevable de la découverte des Tubes ou cornes de la matrice, par lesquels les œufs, dont le plus grand nombre des Médecins croit maintenant que les hommes sont formez, descendent des Ovaires de la matrice & qu'on apelle à cause de lui, les Trompes de Fallope.* Le P. Niceron a écrit sans doute ; descendent des Ovaires dans la matrice, mais son Imprimeur que vous suivez pas-à-pas, s'est égaré & vous égare. La même chose vous arrive encore à tous deux à l'Article Ferrari (Octavien). Le Pere Niceron a pris ces Articles dans les Eloges des Hommes Savans de Mr. de Thou, avec les Additions de Teissier, & il cite cet Ouvrage ; si vous aviez pris la peine de le consulter, vous auriez été plus exact.

Art. Nicaise ; *Il a fait une Traduction Françoise de l'Italien de Bellori, contenant. la description des Tableaux du Vatican, avec un discours sur l'Ecole d'Athénes & sur le Parnasse, deux Tableaux de Raphel* (Raphael). Il ne paroît pas que vous ayez vû l'Ouvrage de Bellori, ni celui de l'Abbé Nicaise ; Vous copiez le Supplément au Moreri de 1716. * où on s'est exprimé peu correctement. Ce que vous dites sur la Dissertation de Mr. Nicaise, touchant une Médaille d'Adrien §, prouve encore que

* En Hollande.

§ De Nummo Pantheo.

que vous n'avez jetté les yeux, ni sur la Médaille, ni sur la Dissertation. Vous adoptez les fautes d'impression du premier Article des nouvelles de la République des Lettres d'Octobre 1703.

ART. Contat. *L'Abbaye de Bourgueil Diocèse d'Anjou.* La faute n'est pas considérable ; mais on la pardonne plus aisément au P. le Cerf a qui elle est échapée en premier lieu qu'à vous, Monsieur, qui la faites en second. En prenant l'éloge du P. Contat dans la Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, ne pouviez-vous pas y laisser cette mèprise & vous accommoder du reste ? changer *Anjou* en Angers n'étoit pas une chose difficile.

ART. Cotton. *Le Manuscrit Alexandrin fut donné au Roi Jacques, ou à Charles Premier par Lucaris Patriarche d'Alexandrie.* Vous copiez encore exactement une faute d'inadvertance ou d'impression, qui se trouve dans l'Ouvrage d'un fameux Critique, dont vous ne pouviez peut-être emprunter que ce seul endroit défectueux que vous n'avez pas manqué de saisir. Il falloit dire que Cyrille Lucar, pour lors Patriarche de Constantinople, envoya à Charles I. ce Manuscrit qu'il avoit aporté d'Alexandrie, &c.

Vous attribuez à Christophe Matthieu Pfaf, *Dissertatio critica de geminis Librorum Novi Testamenti lectionibus.* Vous avez pris ce titre dans la Bibliothéque Sacrée du P. le Long, dont l'Imprimeur a mis

Geminis

Geminis au lieu de genuinis. Vous n'êtes jamais tenté de douter de l'exactitude des Imprimeurs.

Vous attribuez à Vadian *des explications d'un endroit du sixiéme Livre de Lucrece de Dorio*. Un Imprimeur a mis en abregé Luc. Vous avez cru que cette abréviation signifioit Lucrece, mais elle signifie Lucain. Le mot Dorion * se trouve dans le trois-cent-cinquante-deuxiéme Vers du sixiéme Livre de la Pharsale. Les explications que vous attribuez à Vadian sur ce mot, se réduisent à quatre ou cinq lignes de sa Lettre à Rodolphe Agricola.

ART. Sigonius. *Il a fait quelques réponponses à Gruchius sur les Conciles.* Vous avez encore trouvé quelque part le mot *Conciles*, au lieu du mot Comices. Sigonius & de Grouchi, n'ont jamais écrit sur les Conciles; mais ils ont écrit l'un & l'autre sur les Comices §.

Gratarole, dites-vous, Monsieur, *a voulu aussi se mêler de controverse, & il a écrit sur cette matiére un assez mauvais Livre, où il traite des vœux de l'Antechrist.* Un Livre sur cette matiére seroit en effet un mauvais Livre. On en peut juger par le Titre. Mais ce Titre n'est-il point de votre façon? Gratarole a-t'il composé un Livre sur les *vœux* de l'Antechrist? Un ignorant

* Nom de Ville.

§ De Comitiis Romanorum.

rant Imprimeur n'a-t'il point mis de Votis, au lieu de mettre de Notis ? Gesner dans sa Bibliothéque & plusieurs autres, écrivent de Notis Antichristi. Cela s'entend. Un Théologien de votre rang, devoit appercevoir d'un coup d'œil la bévûë de l'Imprimeur, & nous dire que Gratarole a fait un Livre sur les marques, non *sur les vœux de l'Antechrist.*

Le Pere le Jay Jesuite s'est mépris en quelques endroits de sa Traduction de Denis d'Halicarnasse. Vous avez la bonté de nous en avertir ‡. Vous répétez avec complaisance, tout ce que Mr. Bellanger lui a reproché. *Il s'est souvent éloigné de la pensée de son Auteur ; il a retranché de l'Original, il y a ajoûté des choses qui y sont contraires ...... il a copié jusqu'aux fautes d'impression pour n'avoir pas consulté l'errata, &c.*

Parcius ista viris tamen objicienda memento.

On vous trouve en défaut dans l'Article même du Pere le Jay. Il a composé un discours qui a pour titre ; Utra utri præstet eloquentia, Sacra an Forensis : c'est, dites-vous, un *discours où l'Auteur examine si l'éloquence sacrée est préférable à celle de la Chaire.*

Il vous prend quelquefois envie de réformer l'Auteur que vous copiez. Perizonius a donné une belle édition de la Minerve de Sanctius ; vous avez trouvé dans l'éloge

‡ Art. Jay (Gabriel François le).

l'éloge de Perizonius par le P. Niceron. Francisci Sanctii Minerva. † François Sanctius n'a peut-être pas l'honneur d'être connu de vous ; mais vous connoissez fort bien Saint François. Voilà l'affaire ; Vous écrivez dans vôtre Suplément * *Sancti Francisci Minerva*. Il y a encore d'autres fautes dans votre Article Perizonius. Etoit-il si difficile de copier exactement Niceron ? On s'apperçoit bien que vous l'avez consulté pour cet Article, comme pour un grand nombre d'autres, où vous ne le citez point. Vous avez pris dans cet Auteur, sans daigner le nommer ; les Articles Baudelot, Bianchini, *Billy*, Cocceius, Fumano, Glaber, Konig, Labbe, Me. de Motteville, la Motte le Vayer (non *le Vaer*), Navagero, Naudé, Pogge, Racan, Sagondino, Sanderus, Tozzi, &c. Quelquefois vous le citez avec une Kirielle d'autres Auteurs, comme aux Articles Boissat, Quillet, &c. Mais vous fournissez en même tems la preuve que vous vous reposez entiérement sur un seul Auteur, & que vous ne prenez pas la peine d'en consulter plusieurs sur un même sujet.

Vous avez pris l'Art. Philippe Empereur, dans l'excellente traduction de l'Histoire Romaine

† V. La Préface de la Méthode Latine de P. R. presque tout ce qu'il y a de bon dans cette Méthode est tiré de Sanctius.

* Art. Perizonius.

Romaine d'Echard, par Mr. l'Abbé Desfontaines; vous ne laissez pas de citer Jules Capitolin, Aurelius Victor, Cassiodore, Tillemont, Joseph Scaliger, David le Clerc, &c. Vous avez pris dans cette même Traduction l'Article Frumentarii, vous citez encore Tillemont & même Lactance, dont vous n'avez certainement rien emprunté. Vous avez pris dans l'Histoire de l'Eglise Gallicane du Pere Longueval, l'Article Tugal; vous citez une Litanie de Savans que vous terminez par le Pere Longueval. Vous avez oublié à l'Article Zypæus, la Kirielle ordinaire; Vous dites seulement, *Voyez aussi Valere André, Biblioth. Belg.* Vous n'avez cependant cité aucun Auteur avant Valere André, & vous n'en citez aucun après.

ART. DORINCK. Vous citez *Sixte de Sienne Livre 6. de sa Bibliothéque* (il falloit dire Livre 4.) *Possevin*, *Oudin*, &c. Si vous aviez consulté un seul de ces Auteurs, vous y auriez trouvé que DORINCK se nommoit Mathieu, non Matthias comme vous le nommez.

Vous devez avoüer, Monsieur, qu'il y a bien plus d'ostentation que d'utilité dans ce grand nombre de citations. Tout cela ne sert qu'à éblouïr les ignorans dans un Livre qui n'est fait que pour eux §. Je parle

« § Le Dictionnaire de Moreri est si mal exécu-
„ té, dit Vigneul Marville (Dom d'Argonne)
„ dans

le du Moreri, de toutes les éditions & accompagné de tous ses Supplémens.

Que doit-on penser, Monsieur, de vos jugemens sur les Poëtes & sur la poësie, quand

„ dans ses mélanges de Litterature, qu'il nemérite ni l'aprobation des Savans, ni l'aplication de ceux qui prétendent le devenir: il n'est bon que pour la Bourgeoisie, à qui il ne tire pas à conséquence de savoir les choses bien ou mal. ..... Il est même très dangereux à la jeunesse & aux ignorans, qui prennent pour des oracles, tout ce qu'il dit. Au lieu du soin que l'on a pris de l'augmenter, il falloit prendre celui de le corriger, ou plûtôt de le refondre entierement,

„ Si le Dictionnaire de Moreri étoit bienfait, dit Mr. l'Abbé Lenglet du Frenoy (dans sa Méthode pour étudier l'Histoire) ce seroit un thrésor; mais il est sans systême & sans critique, dans l'état où il est, c'est un Livre d'ignorant. On a fait des Additions au Dictionnaire de Moreri en différens tems, dit le P. Niceron (Article Moreri); il s'en faut cependant encore beaucoup que ce ne soit un Ouvrage parfait; & on ne doit pas espérer qu'il le devienne jamais, On ôte à la vérité à chaque Edition quelques fautes, mais on y en remet de nouvelles; d'ailleurs on songe plus a le grossir, pour lui acquérir du débit, en y fourant des choses assez souvent inutiles, qu'à corriger ce qu'il y a de défectueux. „ Le Pere Niceron a fort bien tiré l'horoscope de votre Supplément.

quand on lit dans votre Supplément, *Guidi dès son premier Voyage* (à Rome) *étudia avec application Pindare & le Dante, dont les Ecrits étoient presqu'oubliés alors.* (C'étoit en 1683.) *cette étude lui fit sentir le mauvais goût de son siécle. . . . . Qu'on lise les Poësies qu'il a faites depuis cette lecture ; on y apercevra sans peine qu'il a sçû y réünir tout le tour, le style & le génie de Pindare & du Dante ; ensorte qu'il peut passer principalement pour l'inventeur d'un style tout-à-fait nouveau.* Vous alliez deux fois ici Pindare avec le Dante. Les Ecrits de ces deux Auteurs, étoient-ils presqu'oubliez en 1683. comme vous le dites ? Le goût du dix-septiéme siécle, étoit-il aussi mauvais que vous le supposez ? Comment le Guidi a-t'il pû réünir dans ses Poësies, *tout le tour, le style & le génie de Pindare & du Dante*, Auteurs qui ne se ressemblent en rien ? Vous confondez un Auteur Grec avec un Italien, un ancien avec un moderne, Pindare avec Pétrarque. On peut s'en rapporter à vous en fait de Poësie, vous vous y connoissez ; votre Article le Cerf de la Vieuville en fournit une nouvelle preuve. Le Cerf *a donné au Public*, dites-vous, *l'explication du quatre-cens trente-cinq & du quatre-cens-trente-sixiéme Vers du quatriéme Livre de l'Eneide de Virgile dans les Mémoires de Trévoux de Juillet* 1702. *Ces vers de Virgile dont Mr. le Cerf donne une explication fort ingénieuse sont ceux-ci.*

.... *Nate*

. . . . *Nate tua funera mater*
Produxi, pressive oculos, aut vulnera lavi;

Vous accumulez faute sur faute. Les Vers que vous raportez, ne sont pas assurément les 435. & 436e. du 4e. Livre de l'Eneide; mais les 486. & 487. du Livre 9e. Vous les rapportez mal, vous en renversez le sens & la mesure. Les Vers dont Monsieur le Cerf donne l'explication, sont ceux-ci.

Extremam hanc oro veniam: miserere sororis:
Quam mihi cum dederis, cumulatam morte relinquam.

Monsieur le Cerf n'a pas dit un seul mot de ceux que vous citez. Vous n'avez point lû sa Dissertation; vous n'avez point consulté le Journal de Trévoux, & il paroît que vous ne possédez pas très-bien le 4e. Livre de L'Eneide. Vous vous faites peut-être un scrupule de lire ce Livre. Vous lisez les SS. Peres, vous avez raison; cette Lecture vaut mieux que celle des Poëtes. Vous connoissez donc parfaitement les Ouvrages des Peres. Mais S. Jean Chrisostome est un Pere de l'Eglise Grecque. Vous mettez entre les Ouvrages de Jean de Billy, *la Traduction de l'Homelie de S. Jean Chrisostome, que personne n'est offensé de soi-même.* C'est tout le contraire. Le titre porte, & S. Jean Chrysostome prouve que personne n'est blessé que par soi-même. S. Ambroise

broise est un Pere de l'Eglise Latine ; si vous connoissez tous ses Ouvrages, vous n'en connoissez pas de brillans morceaux inserez dans les Bréviaires de plusieurs Diocèses. Vous dites dans votre second Article ‡ de S. Odilon, *qu'outre les quatorze Sermons que l'on cite de lui dans le Moreri, les PP. DD. Martenne & Durand en ont fait imprimer deux autres dans le cinquiéme Tome de leur Thesaurus Anecdotorum pag. 621. &c. l'un sur la Nativité de la Ste. Vierge, &c.* Ce prétendu Sermon de Saint Odilon †, est un morceau du second Livre de Virginibus, de S. Ambroise. Votre Sermon commence avec le Chapitre deuxiéme de ce Livre, & se termine vers la fin de l'Article 12. du même Chapitre de l'Edition des Bénédictins pag. 165. du Tome 2. Le Manuscrit n'alloit pas plus loin, au grand regret du Pere Martene qui s'écrie en gemissant, Cætera desunt. Ce Pere auroit sans doute remercié fort humblement quiconque lui auroit fourni la suite de ce Sermon. La chose étoit aisée ; mais le Sermon seroit devenu extrêmement long. Un Moine de Sauvigny avoit apparemment transcrit les trois Livres des Vierges par S. Ambroise ; on sçait que les Moines transcrivoient autrefois pour leur

F usage

‡ Vous avez donné deux Articles de S. Odilon, comme je l'ai remarqué Lettre premiere, pag, 12.

† Tiré, dit le P. Martene, de l'Abbaye de Sauvigny où le Saint est mort.

ufage particulier, ou pour celui du Public, les Ouvrages des Auteurs anciens: Un favant Bénédictin trouve aujourd'hui un lambeau de ce Manufcrit fans titre, fans nom d'Auteur. On y parle de Dieu ou des Saints; c'eft donc un Sermon: A qui l'attribuer? A un Pere de l'Eglife? On ne remonte pas fi haut. A un fimple Moine? cela ne feroit pas affez d'honneur à l'Ouvrage. Un célébre Abbé, S. Odilon eft mort dans ce Monaftére; voilà l'Auteur trouvé: Ce Sermon eft de S. Odilon, ainfi l'a décidé le Pere Martene, & vous ne manquez pas de nous dire après lui, Monfieur, dans votre Supplément de Moreri, que S. Odilon a fait un Sermon fur la Nativité de la fainte Vierge. Prenez y garde; le Pere Martene s'eft trompé plus d'une fois en pareille matiére. Il a donné en 1700. dans fa Collectio Nova Veterum Scriptorum *, comme une piéce bien rare & inconnuë jufqu'à lui, une Hiftoire des Archevêques de Roüen, tirée, dit-il, d'un Manufcrit de Mr. le Tellier Grand-Prieur de l'Abbaye de S. Oüen de Roüen: cette piece avoit pourtant été imprimée dès 1676. dans le deuxiéme Tome des Vetera Analecta du Pere Mabillon § fous le titre d'Actes des Archevêques de Roüen. Le Pere Martene croit que l'Auteur de cet Ouvrage étoit Moine de S. Oüen de

* Pag. 233.
§ Pag. 424.

de Roüen ; mais il ignore son nom, malgré les grandes recherches qu'il a faites pour le découvrir. Il y avoit néanmoins vingt-quatre ans que le P. Mabillon l'avoit nommé Fulbert ou Thierry. Il paroît que le P. Martene est mort sans avoir sçû aucun de ces deux noms. On ne doit point être surpris que le P. Martene ait donné contre un écueil qui doit être regardé comme dangereux & souvent inévitable, puisque les d'Acheris, les Mabillons, les Montfaucons y sont venus briser. Je ne citerai qu'un exemple qui concerne votre Supplément. Jonas Evêque d'Orléans *a fait*, dites-vous, *entr'autres Ouvrages, un Traité Latin de Institutione Laicali, que le P. Mage* (Mege) *a traduit en François....... L'Ouvrage Latin de Jonas se trouve tout entier dans le premier Volume de Dom Luc d'Acheri........ Le P. d'Acheri l'avoit tiré d'un Manuscrit de 500 ans, conservé dans la Bibliothéque de Corbie.* Cette piéce est en effet la premiére du premier Volume du P. d'Acheri ; mais ce Pere n'a pas débuté heureusement. L'Ouvrage en question avoit été imprimé à Douay *, long-tems avant que le Spicilege parut, & bien plus correctement que dans cette collection. Les Editeurs de Douay étoient Bénédictins ; il vous est

F 3 permis

* Sous ce titre : Via Recta & Antiqua ; &c. Ex MS. Bibliothecæ Monasterii Elnonensis vulgo Sancti Amandi in Pabulâ. Duaci 1645. in 12.

permis de ne les pas connoître, puiſqu'ils ont été inconnus au P. d'Acheri.

On doit eſtimer le travail de ceux qui publient des piéces anciennes & inconnuës, ſi elles ſont utiles ; mais il faut avoüer " que „ ces Savans occupez à défricher les Terres „ incultes de la République des Lettres, à „ foüiller dans tous les recoins des Biblio- „ théques, à courir infatigablement, ſi je „ l'oſe dire, à la découverte des Pays per- „ dus de l'Antiquité, ont mis au grand jour „ quantité de Manuſcrits de rebut, que nos „ Peres, plus ſenſez que nous, avoient laiſ- „ ſez dans la pouſſiere *. Il ſuffit, dit l'Auteur des Obſervations ſur les Ecrits Modernes §, " que ces Compilateurs de profeſſion „ trouvent dans le coin d'une Bibliothéque, „ un vieux Manuſcrit rongé de vers ; auſſi- „ tôt ſans examiner s'il n'a pas déja été pu- „ blié, ils ſe hâtent de le mettre ſous la preſ- „ ſe, dans l'état où ils le trouvent ; cepen- „ dant l'Ouvrage a déja été imprimé dix fois „ & fort correctement. „ Pour remédier à cet abus, cinq Docteurs de Sorbonne † travaillent depuis dix ans, à un Ouvrage qui ſera intitulé, Index Sorbonicus. Ce projet a alarmé les RR. PP. Bénédictins. Dom Martin a reproché aux cinq Docteurs de Sorbonne des défauts de Latinité ; un au-

tre

* Laubruſſel Abus de la Critique.

§ Lettre 22.

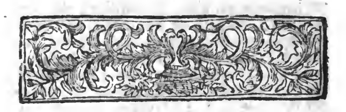
† M. de S. Aubin, Digaultray, Villevielle, &c.

tre Ecrivain qui a été Bénédictin, dit que les cinq Docteurs de Sorbonne ont franchi les bornes de la modestie, de la bienseance & de la Religion ; un troisiéme Auteur, je ne sçais de quel Ordre, assure que l'Index Sorbonicus sera inutile, embroüillé, éternel & ruineux *. L'Ouvrage Sorbonique peut paroître ; le voila annoncé. Je ne crois cependant pas qu'aucun des Bénédictins qui existent actuellement dans le monde, ait rien à craindre de ce projet; ils auront tout le tems de mourir, avant qu'il soit exécuté. Ceux qui vivent peuvent en sûreté donner encore des Spicileges, des Analectes Grecs, des Analectes Latins, des Cabinets Italiens, des Voyages Litteraires, des Collections nouvelles, de très-amples Collections, de nouveaux Thresors d'Anecdotes, de très-nouveaux Tresors d'Anecdotes, &c. Tous ces Livres, Monsieur, vous seront d'un grand secours pour vos futurs Supplémens ; il faut vous rendre la justice que personne n'a parcouru avec plus de soin que vous, les titres des piéces contenuës dans tous les Recuëils de cette nature, qui ont paru jusqu'à present. Je vous en félicite, & je suis parfaitement,

MONSIEUR,

Votre, &c.

* V. Observ. sur les Ecrits Modernes Lettre 22, & 30.



QUATRIE'ME LETTRE

ONSIEUR,

Un célébre Critique dit qu'il a senti votre capacité en fait d'Histoire Littéraire * : je respecte ce jugement ; Le Juge est compétent ; mais comme il a dit ailleurs †, que vous vous connoissez mieux en morale qu'en belle Littérature ; je crois qu'il est permis de restraindre un peu cette capacité en fait d'Histoire Littéraire. Vous remarquez sensément dans votre Article Hardoüin, que *la connoissance des Livres fait*

* Observ, sur les Ecr. Mod. Lett. 76.
† Observ. Lett. 70.

fait comme une ſcience à part, & vous accordez libéralement au Bibliothécaire du Collége de Loüis le Grand, cette connoiſſance *juſqu'à un certain dégré*..

Le P. Hardoüin ne connoiſſoit pas tous les Livres ; cela eſt impoſſible, mais il ne parloit que de ceux qu'il connoiſſoit parfaitement : il me ſemble, Monſieur, que vous avez parlé de pluſieurs, ſans les connoître aſſez. On a pû s'en appercevoir par quelques articles citez dans les Lettres précédentes : J'en citerai encore ici quelques-uns ſuivant l'ordre Alphabétique de votre Dictionnaire.

Amboise. *Quelques-uns de ſes Ouvrages furent publiées ſous le nom de Théophime Picard.* Vous deviez dire ſous le nom de Thierri de Timophile Gentilhomme Picard. *Le petit Traité du Concile, qui ſe trouve parmi les œuvres d'Abaillard, eſt celui de Sens.* Qu'eſt-ce que cela ſignifie ?

Amelot de la Houſſaye. *Il faut remarquer qu'il n'a traduit que les ſix premiers Livres de Tacite.* La remarque n'eſt pas bonne ; il s'agit des Annales que vous ne nommez point. Outre les ſix premiers Livres de cet Ouvrage, Amelot a encore traduit les Livres 11, 12. & 13e. Vous attribuez à Amelot des Mémoires de la Minorité de Loüis XIV. *ce ne ſont preſque*, dites-vous, *que les Mémoires de la Rochefoucault rajuſtez avec une nouvelle Préface & des Notes.* Amelot n'a jamais formé de prétentions ſur ces Mémoires,

mais

mais il a jugé à propos d'en donner une nouvelle édition. Voila son crime.

Andrews. Il a fait selon vous *Tortura jurti.* Ces deux mots ne presentent aucun sens. Andrews a fait Tortura Torti. C'est une réponse au Cardinal Bellarmin, qui avoit pris le nom de Matthæus Tortus dans un Ouvrage contre Jacques I. Roi d'Angleterre. Vous mettez ensuite entre les Ecrits Anglois de votre Auteur, une réfutation de Bellarmin. Votre Article Andrews est très-superficiel & très-peu exact.

Annius de Viterbe. *Ce n'est point en Latin, mais en Italien que Sansovin a traduit les mauvaises piéces d'Annius de Viterbe, & c'est en 1585. non en 1583. qu'il les a fait imprimer.* Sansovin n'a point traduit ces piéces en Italien, il a seulement donné en 1583 (non en 1585.) une nouvelle édition, avec des Notes, de la Traduction de Pierre Lauro. *Dans le Moreri il est dit qu'Annius de Viterbe a composé sous le nom de Berose, un Ouvrage plein de rêveries; il ne le composa pas, il le fit seulement imprimer.* Où Annius avoit-il pris l'Ouvrage de Berose pour le faire imprimer? Berose est sorti de la tête d'Annius, avec plusieurs Auteurs de même alloy. Ce Dominicain paroissoit prédéterminé physiquement à être fourbe. Vous pouviez vous dispenser de reprendre Moreri. Il a parlé sur Annius, comme les plus grands hommes du dernier siécle.

Baudrand. *L'Edition de son Dictionnaire* de-

de l'an 1705. est de Dom Gelé Bénédictin .... mais on estime mieux l'Edition que Baudrand lui-même a donnée. Baudrand n'a donné son Dictionnaire Géographique qu'en Latin. L'Edition du Pere Gelé est Françoise, & on ne s'y propose que la Géographie moderne. C'est moins une Traduction qu'une corruption du Latin. Il y a une grande différence entre ces deux Ouvrages ; loin de la faire sentir, vous insinuez que c'est presque la même chose.

Beger *a fait Colloquium de Trigesimis primis Thesauri Antiq. Græc. Vol.* Y a-t'il jamais eu trente premiers Volumes du Thresor des Antiquitez Grecques ? Il n'en a paru que douze. L'entretien de Beger roule sur les trois premiers.

Bellay (Joachim du) *l'Edition de ses œuvres de 1592. à Roüen est la plus complette.* Vous copiez Mr. de la Monnoye § qui s'est trompé. L'Edition la plus complette des œuvres de Joachim du Bellay, est celle de Roüen en 1597.

Besly *a fait dans sa jeunesse un Commentaire sur les Hymnes de Ronsard qui n'a point paru.* Ce Commentaire a été imprimé plusieurs fois avec les Hymnes de Ronsard.

Blosius. *Un des plus célebres de ses Ouvrages, est le speculum Religiosorum, qu'on fit imprimer après sa mort, sous le titre de Dacryanus.*

§ Dans ses Additions aux jugemens des Savans de Baillet.

Dacryanus. On lui a ſubſtitué depuis le titre de Speculum Religioſorum qui lui eſt plus convenable. Dacryanus n'a jamais été le titre d'un Ouvrage de Bloſius ; cet Auteur prit lui-même ce nom, & le mit à la tête du Speculum Monachorum. C'eſt un maſque ſous lequel il vouloit ſe cacher § ; il y auroit donc moins d'abſurdité à prendre Dacryanus pour le nom d'un Auteur, comme a fait Marguerin de la Bigne, qu'à le prendre comme vous faites pour le titre d'un Livre ; mais de la Bigne s'eſt trompé lourdement dans ſa Bibliothéque des Peres, en plaçant Dacryanus dans le huitiéme ſiecle.

Blount. (Charles) *a fait un recit Hiſtorique des opérations des Anciens, touchant l'état des Ames après la mort.* Vous voulez dire des opinions. Votre Supplément eſt rempli de fautes ſemblables : La Fontaine *a fait un Poëme ſur la captivité de Saint Malo ;* vous voulez dire de S. Malc. Hartſoeker *a fait une réponſe à la république de Mr. de la Montre ;* vous voulez dire à la Replique. *Le troiſiéme Volume de la Grece* d'Emmius, *repreſente l'état & la forme de leurs Repliques ;* vous voulez dire des Républiques des Grecs. *Auſone compare* Harmonius, *au célèbre Ariſtarque , qu'Homere eut*

§ Se Dacryanum id eſt gementem ac flentem nominavit. Theoph. Raynaudus in Erotemat. de malis ac bonis Libris.

eût pour Auteur †, vous voulez dire pour Censeur. Pirckeimer *a donné la traduction des Sentences de S. Eril*; vous voulez dire de S. Nil. Pomey *a fait Pantheum Mysticum*; vous voulez dire Mythicum ; c'est une Histoire Poëtique. Vous citez à l'Article Radegast ; *Sebedius de Diis gentium.* Il falloit citer de Diis Germanis. Ramazzini *a fait une Dissertation sur la perte de Vienne*; il s'agit d'un discours public sur la peste dont la Ville de Vienne avoit été affligée Article. Boysleve, vous citez *Joinville page* 107. *de ses Observations sur l'Histoire de S. Loüis*; vous voulez dire Du Cange dans ses Observations, sur l'Histoire de S. Loüis par Joinville. Gundling a fait *le projet d'un College d'Histoire Litteraire*; vous voulez dire d'un cours d'Histoire, &c.

CALDERINUS *a travaillé sur les Métamorphoses d'Ovide, sur Perse & sur Catulle, il a commenté l'Ibis & les Sylves de Stace.* L'Ibis est un Ouvrage d'Ovide, vous l'attribuez mal-à-propos à Stace.

CASTIGLION (Balthasar) *Hippolite Torella sa femme, est célébre par ses Poësies. On a d'elle une Elegie a son mari, dans le Recueil intitulé Carmina quinque illustrium Poetarum.* Torella n'est point célebre par ses Poësies, elle n'en a jamais fait ; la piéce que vous lui attribüez, est constamment

† Art. Harmonius.

ment de son mari. Curion & Colomiés, qui ont fait imprimer cette Elegie sous le nom de Torella, ont donné dans le panneau, dit Mr. de la Monnoye; vous y donnez aussi : rayez Torella de votre Catalogue des femmes Savantes.

Du Chesne. (André) *On lui doit plusieurs Editions d'Auteurs anciens & modernes, comme des Lettres d'Heloïse & d'Abaillard.* Duchêne a donné une Edition des Oeuvres d'Abaillard. On sçait que les Lettres d'Heloise sont jointes à celles de son Amant; mais pourquoi ne citez-vous que des Lettres ?

Chevalier. (Rodolphe) *a traduit du Syriaque le Pentateuque du faux Jonathan*; vous voulez dire le Targum ou Paraphrase du faux Jonathan sur le Pentateuque. Rodolphe le Chevalier n'épousa pas la fille de Tremellius, comme vous dites, mais sa belle fille.

Cinna. (Helvius) *C'est avec peu de fondement qu'on a fait Cinna auteur de trois Poëmes Dramatiques, qu'il a plû d'intituler Telephe, Achille & Xerxes....... Une méprise du Pere Briet Jesuite, dans son Livre de Poetis Latinis, a donné lieu à cette faute.* Le P. Briet n'a point fait de Livre intitulé de Poëtis Latinis; l'Ouvrage que vous désignes, sert d'introduction au Livre de cet Auteur, qui a pour titre, Acuté dicta veterum Poetarum Latinorum. Briet ne dit point ce que vous lui faites dire; il n'y a point de *méprise* de sa part : vous avez tiré

tiré tout le galimathias qui se trouve dans votre Article Cinna, d'une No e de Mr. de la Monnoye, sur les jugemens des de Savans de Baillet. Vous copiez souvent ces Notes sans examen. Il y en a cependant un assez grand nombre de mauvaises. Il paroit qu'elles ne sont pas toutes de Mr. de la Monnoye. C'est d'après une de ces Notes que vous dites, que la piéce du Tansille intitulée, il Vendemmiatore, parut d'abord sous le titre de *Stanze della coltura &c.* Elle parut cependant en 1534. à Naples sous le premier titre, & ne parut que vers 1553. à Venise sous le second.

COLOMIE'S. Vous attribuez à cet Auteur *Paralipomena ad Guillelmum Cave, Chartophilax Ecclesiast.* Vous faites deux Ouvrages d'un seul. Le nom de Baptême de Cave, mis en abregé, vous a induit en erreur. Colomiés a fait Paralipomena ad Guillelmi Cave Chartophilacem Ecclesiasticum.

EPITAPHES. *Ceux qui veulent voir des Epitaphes de toutes ces sortes, peuvent consulter les recueïls faits par Smetius, Juste Lipse, Onuphre Panvini, Tobie Fendt, le Pere Petau Jesuite, &c.* Le P. Petau Jesuite & plusieurs Auteurs que vous citez ici, n'ont point fait de recueïls d'Epitaphes. Vous deviez citer le P. Labbe Jesuite, Boxhornius, &c.

FALETTI. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725. qu'il est le premier Auteur du fameux recueïl intitulé Polyanthea.* Le premier Auteur de ce Re-

cueïl eſt le Moine Dominicus Nanus Mirabellius. Mr. Bayle donne l'Hiſtoire du Polyanthea à l'Article Langius.

FAYDIT. *Ajoutez à ſes Ouvrages, Eclairciſſemens ſur la Doctrine & ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des deux premiers ſiécles en 1695. inoctavo, ſous le titre de Maſtricht...... Cet Ouvrage eſt le même que pluſieurs Auteurs, citent ſous le titre de Mémoires contre les Mémoires de Monſieur de Tillemont.* Avec votre permiſſion, Monſieur, ces deux Ouvrages ſont différens, & ils ont paru ſéparément. Le premier ſous ce titre; Mémoires contre les Mémoires de l'Hiſtoire Ecléſiaſtique de Mr. le Nain de Tillemont, par le ſieur Datify de Romi (c'eſt L'anagramme du ſieur Faydit de Riom *) à Toloſe chez Thomas de Laleu....... inquarto 28. pages. Le ſecond ſous ce titre Eclairciſſemens ſur la Doctrine & ſur l'Hiſt. Eccleſ. des deux premiers ſiécles à Maſtricht .... inoctavo 192. pages, ſans nom d'Auteur. Les Eclairciſſemens ne ſont donc pas le même Ouvrage que les Mémoires, quoique le but de Mr. Faydit ſoit à peu près le même.

FAYETTE. (Me. de la) *le Traité de l'Origine des Romans de Mr. Huet eſt écrit en forme de Lettre adreſſé à Me. de la Fayette.* Il eſt adreſſé à Mr. de Segrais.

Ferrari

* Cette Anagramme vant mieux que celle que vous donnez à l'Article Palingenio, &c.

FERRARI. (Octavio) *Sa Dissertation de Pantomimis & Mimis.... réimprimée dans l'onziéme Tome des Antiquitez Romaines recüeillies par Mr. de Sallengre.* Mr. de Sallengre n'a recüeilli que trois Tomes des Antiquitez Romaines ; c'est dans le second que se trouve la Dissertation de Ferrari sur les Pantomimes. *Ses prolusions sont au nombre de 26* ; elles sont au nombre de 35. *Son Traité de Re Vestiariâ imprimé en 1648* ; c'est en 1642. *Ses Electa sont en vingt & un livres* ; ils ne sont qu'en deux.

FIENUS. A la fin de son Article vous citez *Lindenius Renovatus.... & Vander Linden dans ses Auteurs Medecins.* C'est d'un seul Auteur en faire deux. Lindenius est le nom Latin, & Vander Linden le nom Hollandois, d'un Ecrivain qui a donné un Catalogue des Auteurs Médecins. Ce Catalogue a été augmenté par Mercklin, & réimprimé sous le Titre de Lindenius Renovatus.

FRAGUIER *a fait un discours sur un passage de Ciceron, où il est parlé d'Archiméde & de sa personne.* Vous deviez dire, où il est parlé du tombeau d'Archiméde & de sa personne. Vous citez deux fois les Dissertations de Fraguier sur Socrate, & vous en omettez d'autres dont vous auriez dû parler. Vous faites la même faute à l'Article Kornmannus & ailleurs.

GABIA *a traduit en Latin les Commentaires de Theodoret..... sur les Cantiques* ; la Traduction Latine des Commentaires de Theodoret sur les Cantiques, est de Francois Zinus.

GERLACH *a fait assertio Doctrinæ de Majestate divinâ, contre un nommé Busee.* Ce nommé Busée est fort connu des Savans par ses Ouvrages de controverse & du peuple même par ses méditations. Il y a donc là, pour me servir des termes de Mr. Bayle, une ignorance impardonnable à un homme de Lettres, ou une affectation d'airs dédaigneux qui ne convient point à un Auteur qui fait profession d'être impartial. Mr. Baillet voulant parler de Maimonide, citoit un Rabin nommé Moïse. „ Si „ Mr. Baillet, dit Menage, avoit eu l'hon- „ neur de le connoître, il n'auroit pas dit, „ en parlant de lui un Rabin nommé Moïse, „ ce qui me fait souvenir, ajoûte-t'il, de ce „ Provincial qui disoit un nommé Turenne.

GILBERT. Vous mettez au nombre de ses Ouvrages *les Heraclites*; vous mettez de même au nombre des Tragédies de Pierre Corneille *Heraclides*, Tom. 2. de votre Bibl. Franc. p. 453. édition de 1740. *

GUICHARDIN. (Loüis) *Ses Mémoires ne commencent qu'en* 1539. ils commencent en 1529. à la paix de Cambray.

HUTTEN *en* 1519. *découvrit Pline. Quintilien, Marcellin; &c.* Quel est le Pline découvert en 1519. par Hutten? Pline l'ancien fut imprimé à Venise en 1469. Pline le jeune à Naples en 1476. Ces deux Plines n'étoient

* On dit qu'il y a une édition postérieure. Je vous proteste que je ne l'ai point vûë.

n'étoient donc pas perdus en 1519. nommés-nous le troisiéme que *Hutten découvrit* alors. *Pogge*, dites-vous à son Article, fit *la découverte des Ouvrages de Quintilien* *...... *d'Ammien Marcellin entier*, *&c.* Pogge découvrit ces Auteurs en 1414. ou 1415. Comment Hutten les découvrit-il encore en 1519? Votre Hutten avoit un talent particulier pour trouver tout ce qui n'étoit point perdu. Quintilien & Marcellin *que Hutten découvrit*, sont autres que Quintilien & Ammien Marcellin, dont *Pogge fit la découverte*, ou vous n'êtes pas d'accord avec vous-même, Monsieur, dans vos Articles Hutten & Poggio §.

* Pogge ne fut pas le premier qui déterra cet Auteur; mais l'exemplaire qu'il eût le bonheur de recouvrer, étoit le plus ample de tous quoiqu'il ne fut pas entierement complet.

§. Il y a bien des choses à reprendre dans ces deux Articles; vous dites dans le premier que Hutten *découvrit un Traité de Veritate Ecclesiæ conservandâ*, vous voulez dire de unitate &c. C'est la premiere piéce du Recueil de Schardius intitulé de Jurisdictione & præeminentiâ imperiali, Basileæ 1566. in folio, &c. Vous dites dans le second, que Pogge *fit la découverte d'une partie du 4e. des Livres de Ciceron de Finibus & de Legibus:* Qu'est-ce que cela signifie? Il y a cinq Livres de Finibus, & trois de Legibus, &c.

IGNACE. (*Saint*) *Jesuite*; il faut ajoûter à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce *Dictionnaire de* 1725. & 1732. *que l'on prétend que les exercices qui passent sous le nom de S. Ignace, sont d'un Bénédictin, & qu'ils se trouvent sous ce titre au Mont Cassin d'une Ecriture ancienne de cent cinquante ans avant la naissance de S. Ignace; que celui-ci s'étant retiré au Mont-Ferrat dans un Monastére de cet Ordre, un Bénédictin lui avoit fait transcrire ces exercices.* S'il est un conte usé, c'est celui que vous renouvelez ici, Monsieur; touchant le Livre des Exercices de S. Ignace. Ce Conte a été réfuté cent fois. Je ne citerai point le Pere Bouhours, ni d'autres Auteurs qui pouroient vous paroître suspects. Monsieur Bayle ne le sera pas sur cet Article. " Ce ne fut qu'au bout d'un siécle, dit ce „ grand Critique*, qu'on intenta procès au „ Fondateur des Jesuites, touchant le Li- „ vre des Exercices L'Accusateur étoit un „ Bénédictin. C'étoit faire injure à Paul III. „ & à la Congrégation des Rites; car ce Pa- „ pe assure formellement le contraire, dans „ l'Approbation du Livre; & lorsque le Car- „ dinal François Marie Del-Monte raporta „ devant Gregoire XV. les Procédures de „ cette Congrégation, à l'occasion de la „ Canonisation de S. Ignace, il exposa que „ le Livre des Exercices, étoit un Livre de „ celui

* Art. Loyola.

„ celui qu'on alloit canoniser. Les Béné-
„ dictins de la Congrégation du Mont-
„ Cassin, condamnérent dans une Assem-
„ blée générale tenuë à Ravenne l'an
„ 1644. le Livre où S. Ignace étoit accusé
„ d'être Plagiaire. Innocent X. a mis la
„ chose hors de doute, &c. „ Rayez-donc votre Addition au Moreri ; on s'en passera bien. On est disposé à en croire plûtôt les Souverains Pontifes, la Congrégation des Rites, l'Assemblée générale des Bénédictins, & même Monsieur Bayle, qu'un C. de S. J. l'Hôpital. Vous ne nous quittez pas pour un bon conte sur l'Article de S. Ignace ; vous revenez à la charge. *Le Pere Constantin Cajetan* *, dites-vous, *a prouvé aussi dans son Vindex Benedictorum, que S. Ignace avoit pris sa régle sur celle de S. Benoît, & qu'elle avoit été composée au Mont-Cassin avec quatre Bénédictins.* Ce sesecond Fait est de même nature que le premier ; c'est tout dire. On peut encore consulter Mr. Bayle Art. Loyola.

LLoyd. Vous mettez entre ses Ouvragés, *Series Chronologica Olympionicarum en 1700. infolio.* Ce Traité n'a point paru séparément, il a été inséré dans le Pindare d'Angleterre en 1697. vous le confondez avec le Series Chronologica Olympiadum, Pythiadum, &c. imprimé en 1700.

Mairet. *La Sophonisbe de Mairet a eu un grand*

* C'est Caetan.

grand succès. Cette pièce a eu, dit-on, l'avantage sur celle de Corneille. Qui a dit cela, Monsieur? J'ai lû dans de bons Auteurs, que la Sophonisbe de Corneille a fait oublier celle de Mairet. Vous parlez souvent de piéces de Théâtre que vous n'avez point vûës. Vous en raportez mal le Titre; vous dites de plusieurs qu'elles ne sont qu'en trois Actes, quand elles sont en cinq, ou qu'elles sont en cinq, quand elles ne sont qu'en trois; qu'elles n'ont point été imprimées, quoiqu'elles le fussent quand vous avez publié votre Supplément, &c. J'ose vous garantir qu'on trouvera la preuve de ce que j'avance dans vos Articles Brueys, Hedelin, Jodelle, Melin de S. Gelais, Pradon, Quinault, Scudery, &c.

Marbodus. *Son Traité des pierres précieuses a été traduit en François, par un Auteur Contemporain. C'est la plus ancienne Traduction Françoise que l'on connoisse. Elle est encore manuscrite.* Vous vous trompez, Monsieur, cette Traduction est imprimée à côté du Latin de Marbodus dans l'Edition que le P. Beaugendre a donnée d'Hildebert & de Marbodus en 1708. infolio.

Marche (N.) Vous ne connoissez guéres cet Auteur. Vous ignorez son nom de Baptême, & vous écrivez mal son nom de famille. Il s'apelloit François Marqués *. Vous ne connoissez pas mieux de Veil. Il y a

* Marchesius.

y a deux Auteurs de ce nom ; Celui que vous paroissez avoir en vûë dans votre Suplément, s'appelloit Charles Marie. Vous appellez Calcagnini *Loüis Celio* ; où avez-vous pris ces deux noms ? Vous ne sçavez pas le nom de Baptême de Monsieur Couture, il s'appelloit Jean-Baptiste. Vous donnez à l'Abbé Chanut le nom de *Martial* dans votre Supplément ; vous l'appellez *Pierre* dans votre Bibliothéque Françoise. On trouve dans votre Supplément un Article de Pierre de Fontebrac. " Le nom „ François de ce Cardinal, est de Festigny, * „ il est mal nommé de Fontebrac par quel- „ ques Auteurs, „ dit du Chesne dans les preuves de son Histoire des Cardinaux. Article Aurat, vous dites que *son vrai nom étoit de Dorat* ; *& c'est ainsi*, ajoûtez-vous, *qu'il faut toujours écrire* : Pourquoi donc, Monsieur, parlez vous de cet Auteur, sous le nom Aurat ? Article Texeira ; vous reprenez Moreri qui a donné à ce Dominicain, le nom de Joseph ; vous dites que Pierre de l'Etoile a écrit dans son Journal, que Texeira s'apelloit François ; mais Texeira qui a toûjours pris le nom de Joseph, en doit être plûtôt cru, que votre Pierre de l'Etoile. Texeira sçavoit son nom, ou bien il auroit ressemblé au Sécrétaire de l'Academie Françoise, au fameux Régnier Desmarais qui n'a jamais sçû écrire le sien, si ce que vous avancez dans votre Supplément est vrai. *Régnier Desmarêts*, dites-vous à son Article, *non Régnier Desmarais comme il l'écrivoit* *.

* Art. Regnier.

Massuet

MASSUET. *Lettre d'un Ecclésiastique, au R. P. E. L. J. c'est-à-dire au Révérend Pere Etienne Lallemant Jesuite*, point du tout. C'est-à-dire au Révérend Pere Emeri Langlois Jesuite.

MEURSIUS *a fait Collectanea de Libris Veterum.* Il falloit dire de Tibiis Veterum. Ce n'est pas tout à-fait la même chose.

MICHEL (Gabriel) *On doit à Michel la Traduction du Commentaire de Bourdin sur l'Ordonnance de* 1539. Cette Traduction est d'Antoine Fontanon.

MOULINET (l'Abbé des Thuillieries) *a fait des remarques sur l'Histoire de Normandie, par le Megissier.* Le Megissier étoit un Imprimeur, qui n'écrivoit point d'Histoires. Il a imprimé la Chronique de Normandie par Nagerel.

NANQUIER. *Nous avons de lui deux Poëmes Elegiaques Latins qu'on lit avec plaisir tant pour les pensées, que pour la Latinité, qui semble au-dessus de son siécle, (* le XVe.*) La premiere est intitulée de Lubrico temporis curriculo...... La seconde est sur la mort de Charles VIII. Roi de France; ces Piéces ont été imprimées vers le commencement du XVI. siécle in-quarto. La premiere piéce est accompagnée dans cette edition d'un long Commentaire, qui est pour le moins utile.* Il paroit, Monsieur, que vous n'avez pas lû ces deux piéces. Elles sont fort plates, tant pour les pensées que pour la Latinité & la versification. La seconde est en Vers Hexametres non en Vers Elégiaques. Dans l'édition que j'ai

j'ai sous les yeux marquée,Parisius pro Radulpho Lalifeau, il n'y a point de Commentaire sur la premiere piéce, ni sur la seconde.

Neure'. *Dans un Livre qui a pour Titre, Aliæ Telluris Fractæ.* Il faloit écrire Alæ, non Aliæ, ni Aræ *. Les Ailes de la Terre, non les Autels, comme a dit le Pere Bougerel dans sa Vie de Gassendi ; & après lui M*** dans ses Amusemens du cœur & de l'esprit.

Optatien. *On cite sous le nom d'Optatien plusieurs Epigrammes qui se trouvent dans le cinquiéme tome de l'Antbologie.* Y a t'il jamais eu cinq tomes de l'Anthologie?

Perrault. *Ajoûtez*, dites-vous, *aux Ouvrages de Pierre Perrault, la défense de l'Opera d'Alceste.* Vous vous trompez sur le Titre & sur l'Auteur de l'Ouvrage; l'Ouvrage a pour titre : Critique ou Examen de la Tragédie intitulée Alceste ou le Triomphe d'Alcide; Vous l'attribuez mal-à-propos à Pierre Perrault; il est de son Frere Charles, qui y loüe beaucoup Quinault & y maltraite extrêmement Euripide. C'étoit le Systême de sa famille d'élever les Modernes aux dépens des Anciens.

Pontico Virunio *a fait un Volume de Lettres*

* Art. Monantheuil *de Angulo contractûs, il faut lire*, dites-vous, *de Angulo contactûs.* Si cette correction étoit nécessaire, celle que je donne ne seront pas inutiles.

tres & d'éloges de Beatrice. Il n'a fait qu'un seul éloge de Beatrix.

RAMUS *a fait Scholarum Physicarum Libri* 3. Il en a fait huit sur les huit Livres de Physique d'Aristote. Votre dénombrement des Ouvrages de Ramus n'est guéres exact.

RODRIGUE's. *La traduction de sa pratique dans la perfection Chrétienne que l'on attribuë à Messieurs de Port-Royal, est plûtôt une compilation qu'une simple traduction.* Avancez encore un peu, Monsieur, & dites que c'est une corruption du Texte. Monsieur L'Abbé Régnier Desmarais dans sa Vie faite par lui-même & inserée dans les Mémoires de Littérature de Mr. de Sallengre, après avoir convaincu Messieurs de P. R. d'avoir avancé une fausseté dans leur Préface, s'exprime ainsi: "Qu'on
" juge après cela de l'intention que les Au-
" teurs de cette Traduction, quels qu'ils
" soient, peuvent avoir eûë en la donnant
" & en imposant au Public comme ils ont
" fait. Ce qui est de certain, c'est que le
" Texte Espagnol est entiérement altéré en
" plusieurs endroits de leur Traduction, &
" sur tout dans le dixiéme Chapitre du pre-
" mier Traité, dans lequel, en parlant de la
" Grace, on prête à l'Auteur des termes
" tout contraires aux siens *.

LE ROY, dit Régius, *a traduit les trois Olym-*

* Mémoires de Sallengre Tom. I. pag. 67.

Olympiades de Démostene , & quelques lignes après : *il a traduit sept Oraisons de Démostene* , *trois Olympiques &c.* Demostene n'a fait ni *Olympiades*, ni *Olympiques* : il a fait les Olynthiennes.

Sallo. Vous lui attribuez le Traité de l'origine des Cardinaux qui n'est point de lui, mais de du Peyrat. Vous le donnez vous-même à ce dernier dans son Article où vous ne parlez point de son Traité des Dixmes, imprimé à Paris en 1640. in octavo.

Sanadon *donna un Recueil de Poesies Latines en* 1715. *On y trouve quelques pieces en Vers François* , *mais qui n'ont pas la délicatesse & l'élegance de ses Vers Latins.* Voila un jugement bien singulier. Vous n'avez pas vû sans doute, Monsieur, les piéces Françoises dont vous parlez. Elles ne sont point de Sanadon, si on en excepte six Vers. Elles sont de Marot, de Joachim du Bellay, du Chevalier d'Aceilly, de Mr. de la Fontaine, &c. Elles ne se trouvent là, que parce que le P. Sanadon les a traduites en Vers Latins ; ainsi, Monsieur, si *ces piéces en Vers François n'ont point la delicatesse & l'élégance des Vers Latins*, ce n'est point au Pere Sanadon qu'il faut s'en prendre ; mais à Marot, à Dubellay, à d'Aceilly, à la Fontaine, &c.

Schultingius *a inséré dans sa Bibliothéque Ecclésiastique vers la fin*, *une Lettre de Jean Hessels*, *contre la Conception Immaculée.* Vous pouviez dire avec autant de raison vers le commencement ; c'est à la page 46. du se-

cond Tome de cette Bibliothéque, qui en contient quatre reliez souvent en un Volume.

Simon (Richard) *De la Bibliothéque choisie en 2. Volumes Mr. de la Martiniere en a formé le 4e. Volume des Lettres de Mr. Simon.* Je pourois, ici comme ailleurs, me servir des termes que vous employez quand vous reprenez Moreri; Je pourois dire *cela est faux.* Je dis seulement que vous n'avez pas comparé le 4e. Vol. des Lettres de M. Simon avec la Bibliothéque choisie. Le 4e. Vol. des Lettres est formé du 4e. Volume de la Bibliothéque Critique publiée sous le nom de S. Jore. Si vous aviez pris la peine de lire l'Avertissement que Mr. de la Martiniere a mis à la tête de la nouvelle édition de ces Lettres, vous y auriez trouvé ce qui suit. " Nous y avons ajoûté tout „ le 4e. Volume, qui par un interêt de Li„ braire avoit été sottement joint à la Bi„ bliothéque Critique par un Titre ridicu„ le ; ce qui fait voir combien cela étoit „ peu raisonnable, c'est que ce Volume ne „ pouvoit être une suite naturelle de cette „ Bibliothéque, qui est divisée par Chapi„ tres : le Volume dont il s'agit ne contient „ que de véritables Lettres. „

Taille (Jean de la) a fait *le Courtisan retiré, le Prince necessaire, le Combat de fortune & pauvreté, Comedies.* Vous vous trompez après l'Auteur de la Bibliothéque des Théâtres, en nommant ces Poëmes des Comédies.

TARANTE *dans un Livre estimé prend le nom de Philonius.* Vous avez pris le titre d'un Ouvrage * pour un nom de personne, & vous êtes tombé dans la faute que vous reprochez à Mr. Baillet à l'Article Thomas de Cantimpré. *Mr. Baillet a eu tort de dire que Thomas s'est caché sous le nom d'Apiarius dans son Ouvrage de Apibus, Apiarius est le Titre même de l'Ouvrage, & non pas un nom de personne.*

THIARD. (Pontus de) *a fait le Solitaire premier ; le Solitaire second, ou Prose de Muret & de la fureur Poetique.* Vous ne raportez pas exactement les Titres de ces Ouvrages ; Les voici. Solitaire premier, ou discours des Muses & de la fureur Poetique ; Solitaire second, ou Prose de la Musique. Où avez-vous pris le nom de *Muret ?* Vous citez encore de Pontus de Thiard, *Discours du tems, de l'âge* &c. c'est, Discours du tems, de l'an &c. *Discours de la vanité de Divination.* Le Titre porte, Discours de la Verité de Divination.

TOMBES *a fait d'assez bonnes remarques sur l'harmonie Evangelique de Bullus.* Bullus n'a jamais fait d'harmonie Evangelique. Il a fait une harmonie Apostolique ou accord de S. Jacques avec S. Paul en deux Dissertations que Thomas Tullius, que vous appellez Tombes a attaquées, bien ou mal ; je ne décide point : Bullus a répondu.

H 2 VALLIS-

* Philonium Pharmaceuticum, selon vous-même

VALLISNIERI. *Il n'y a personne qui ait écrit sur les insectes ; & pour bien connoître cette partie de la Nature, on ne peut se dispenser d'étudier les Ecrits de ce Savant Medecin.* Vallisnieri n'est assurément pas le premier qui ait écrit sur les insectes ; Swammerdam, dont nous avons un bon Ouvrage sur cette matiére, assure que plus de quatre cent Auteurs en ont écrit avant lui.

VATTIER. *Sa Traduction de Timur Arabischiada n'a pas conservé le sublime de l'Original.* Vous confondez le Heros & l'Historien ; vous ne faites qu'une seule personne des deux ; c'est comme si vous disiez en parlant de Vaugelas ; Sa Traduction de l'Alexandre Quinte-Curce. L'Auteur que vous appellez ici Arabischiada est honoré dans votre Supplément d'un Article au mot Achmet Ebn-Arabscha : Vous ne l'avez pas reconnu.

VAUMORIERE *en* 1687. *publia un Recueil considérable de Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'Art de les composer. Il suppose qu'il n'est que le Collecteur de ces Harangues, mais c'est une supposition, la vérité est qu'il les avoit composées lui-même.* Vaumoriere a cité les Auteurs dont il a emprunté les Harangues ; il est aisé de distinguer celles qui lui appartiennent, d'avec celles qui ne sont point de lui Vous lui attribuez *Agiagi*, vous voulez dire Agiatis.

WALTON. *Ses Prolegomenes sur la Bible, ont été traduits en François par le P. Lamy de l'Oratoire, & imprimés à Lyon en* 1699. *in-quarto.*

quarto. Le P. Lamy n'eſt point Auteur de cette Traduction, le Livre n'eſt point inquarto, mais inoctavo, le Titre ne porte point Lyon, mais Liege. " On ne peut rien ,, voir de plus pitoyable que cette piéce, dit ,, dit Mr. Simon *, tout en eſt faux juſques ,, au Titre. ,,

Wicquefort. Vous l'appellez *Joachim ou Abraham*; il s'appelloit Abraham. Son Frere que vous nommez Jacques, ſe nommoit Joachim. La traduction d'Olearius par Wicquefort, imprimée en 1656. n'eſt pas en deux Volumes inquarto, comme vous dites, mais en un ſeul.

Zabe'ens. Vous citez *Spenſer dans l'onzieme Livre de ſon Traité de Legibus Hebræorum.* Vous voulez dire dans le ſecond. Spenſer n'a pas diviſé ſon Traité en onze Livres; il s'en faut beaucoup.

Je pourois, Monſieur, citer beaucoup d'autres Articles; mais il y en a qui demanderoient une trop longue diſcuſſion. Il y a aſſurément des fautes dans vos Articles Bartholin, Bertius, Gaudentius, Gryphius, Pona, Rivinus, Ritters-huſius, Spizelius, de Veil, Velſius, Wafer, &c. Votre Supplément eſt d'une médiocre utilité pour l'Hiſtoire Litteraire. Vous vous trompez ſouvent ſur les noms des Auteurs; vous raportez mal le titre de leurs Ouvrages, & vous n'en citez que la moindre partie:

H 3 Buddeus

* Lett. 36. Tom. 2. Anc. Edit.

Buddeus en a fait plus de cent ; vous n'en citez pas un ſeul ; Samuel Deſmarets en a fait preſqu'autant ; vous ne parlez que de ſa Traduction du Catéchiſme de la Grace. Je ſçais que vous ne pouvez pas toûjours faire un dénombrement exact de toutes les productions de certains Auteurs extrêmement feconds, mais vous omettez des Ouvrages conſidérables dans des Articles mêmes, où il paroît que vous avez deſſein de n'en omettre aucun. Vous paſſez ſous ſilence l'Aſie de Fournier, l'Euphyander de Fabri &c. Je ne finirois point ſi je voulois marquer vos omiſſions en détail. Quelquefois vous citez des piéces très-minces, dont les Titres n'auroient pas dû entrer dans votre Dictionnaire.

ETIENNE Moreau *qui n'auroit pas laiſſé d'être Maire de Dijon, s'il ne fut mort quelques mois avant l'élection, a fait la deſcription d'un feu de joye.*

JACQUES Moreau *a fait une conſultation ſur un Rhumatiſme.*

JEAN-BAPTISTE Moreau *a fait un compliment à Me. de Clermont dans le Journal de Verdun.*

HURE', *dont le Pere étoit praticien, c'eſt-à dire Greffier de Champigny, a fait l'éloge en Proſe carrée de Mr. Herſant.*

LE P. Germain Dupuy *de l'Oratoire a composé quantité de petites pieces la plûpart Critiques, & ſur-tout des Chanſons Satyriques & Morales. On n'en a imprimé qu'un petit nombre en feüilles volantes. On en trouve pluſieurs au bas de quelques Eſtampes de Bonnart.*

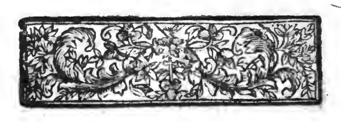
On

On ne doit guéres compter ſur la date de l'impreſſion, ſur le format, ſur le nombre des Volumes que vous aſſignez aux Ouvrages dont vous parlez. Examinez avec ſoin vos Articles Barclay, Bouchet, Brerewod, Chetardie, Collet, Ferrari, du Four, Fournier, Hallé, Ozanam, de la Rue, Torre, &c. Vous y reconnoîtrez des fautes. Qu'importe au commun des Lecteurs que ces fautes viennent de l'Auteur ou de l'Imprimeur, s'il faut toujours marcher à tatons, & s'il n'y a aucun fonds à faire ſur ce qu'on lit.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre, &c.



CINQUIE'ME LETTRE.

ONSIEUR,

VOUS jugez, dans votre Supplément, du mérite des Auteurs. Vous appréciez leurs Ouvrages. C'est s'écarter un peu du systême du Dictionnaire Historique, mais on n'y trouveroit point à redire, si vos jugemens étoient plus conformes aux jugemens du Public ; si vous laissiez paroître moins de précipitation, moins de prévention. Vous troublez hardiment les plus grands hommes dans la possession de l'estime universelle dont ils ont joüi jusqu'à vous. Vous n'êtes arrêté ni par le respect dû aux premieres dignitez dont plusieurs ont été revêtus,

revêtus, ni par les égards que méritent des Ecrivains qui ont employé leur tems & leurs talens à défendre l'Eglise contre ses ennemis.

Pie II. *Excommunia*, dites-vous *, *Heimburg en* 1460. *la Lettre de ce Pape ou Heimburg est déclaré excommunié, est pleine d'expressions les plus injurieuses & d'épithetes les plus deshonorantes.* Vous jugez, Monsieur, de la Lettre de *ce Pape*, sur le raport de certaines personnes à qui cette Lettre déplaît par d'autres endroits que par les expressions qui s'y trouvent contre Heimbourg en particulier §. Falloit-il, après-tout, que Pie II. comblât d'éloges un homme qu'il excommunioit? *il ne paroît cependant pas*, ajoûtez-vous, *que ce Jurisconsulte ait fait des démarches pour se réconcilier avec le Pape.* Cela ne paroît pas sans doute, car le contraire paroît évidemment. Le Schismatique Heimbourg, qui n'a eu que trop d'Imitateurs, se voyant condamné continua sa révolte contre l'Eglise †.

Le Pere Honoré Fabri ‖ *a fait une Apbologie (* Apologie *) d'Honorius, de Libere, de Virgile (* Vigile *) & de Gregoire VII. ce qui lui a fait donner quelquefois le titre d'Avocat des*

* Art. Heimbuyrg.

§ V, Epist. 400. inter opera Æneæ Sylvii.

† V. Annales Spondani ad annum 1460. num. V.

‖ Art. Fabri.

des causes perduës. Le P. Fabri méritoit-il ce trait de votre part, pour avoir défendu les Souverains Pontifes, contre les calomnies des Protestans & de leurs Alliez ?

Le *Pape Gregoire XIII.* * *donna à Sigonius en* 1578. *la commission d'écrire l'Histoire Ecclesiastique .... Sigonius n'eut pas le tems de remplir ce projet, & il ne donna qu'un Commentaire sur l'Histoire de Sulpice Severe, & sept Livres sur la République des Hebreux. Le Cardinal Baronius eut ensuite cette même tache & l'exécuta, mais avec beaucoup de défauts.* Tout autre que vous, Monsieur, eut loüé Baronius en cet endroit, avec d'autant plus de justice, qu'il n'y a pas d'apparence que Sigonius, quoique fort Savant, mais en different genre, eut fait un Ouvrage comparable à celui du grand Annaliste de l'Eglise. Il est vrai qu'au siécle de Sigonius, il n'y avoit personne plus habile que lui, sur les Antiquitez Romaines, mais il se trompe fort souvent dans son Traité de la République des Hebreux & dans ses Notes sur Sulpice Severe.

C'est *à tort* § *qu'on attribue à Sixte de Sienne, une profonde érudition & une grande connoissance des Langues Savantes : son érudition étoit assez ordinaire : il sçavoit .... mediocrement le Latin, & il sçavoit très-peu de Grec. On loüe aussi sa Bibliothéque plus*

* Art. Sigonius.

§ Art. Sixte de Sienne.

plus qu'elle ne vaut : l'Auteur y juge souvent assez mal de la plûpart de ceux dont il parle, & son Ouvrage est fort imparfait. Si quelqu'un peignoit ainsi certains Auteurs de Dictionnaires, le portrait seroit ressemblant ; mais on n'y reconnoît point Sixte de Sienne, qui au jugement des plus Savans Critiques Catholiques & Protestans, étoit plus habile que vous ne dites *.

IL *est certain* § *que l'on a donné de la plûpart des Auteurs que le Pere Sirmond a publiés, des éditions fort supérieures aux siennes Que dans les Ecrits qu'a enfanté sa dispute avec Mr. de S. Cyran, il a enseigné plus d'une opinion que le Clergé de France n'a jamais adoptée. Que son histoire Prédestinatienne & celle de la Pénitence publique doivent être luës avec beaucoup de précaution.* " Pourquoi, dit " l'Abbé Faydit, contre Mr. de Tillemont †, " affecter de tourner en ridicule le Pere Sir- " mond? Ne seroit-ce pas parce que ce Pere " est le plus savant Jesuite qui ait écrit, & " le premier qui ait donné du goût pour " l'antiquité & des regles pour la Critique " ...... & que les Jesuites n'étant pas amis " de Port Royal, il falloit les décrier tous, " en décriant leur principal Ecrivain ? Ou bien

* V. Pope-Bolunt in Censurâ Celebriorum autorum.

§ Art. Sirmond.

† Mémoires contre les Mémoires de M. de Tillemont.

„ bien ne seroit-ce pas parce que le Pere „ Sirmond a produit une hérésie des Prédestinatiens, qui ressemble tout-à-fait à ce „ qu'on appelle Jansenisme ? Ou auroit-il „ du chagrin contre lui de ce que tous les „ plus Savans croyent qu'il avoit raison „ (contre S. Cyran) sur la négative du „ Concile d'Orange, & que les Protestans „ mêmes loüent sa sincérité. „

Gouthier * *en 1612. avoit prêté sa plume au Pere Sirmond Jesuite, pour composer une réponse au Livre de Richer de Ecclesiasticâ & politicâ potestate*; à qui persuaderez vous, Monsieur, que le Pere Sirmond ait eu besoin de la plume de votre Gouthier pour refuter Richer ?

Le *Pere Sirmond ...... * a donné une Traduction très-imparfaite & très-fautive du Testament de Théodore Studite*. Deux Savans Benédictins qui donneront bien-tôt une belle Edition de toutes les Oeuvres de Théodore Studite, estiment cette Traduction du Pere Sirmond, autant que vous la méprisez : ils l'ont examinée avec attention, & ils sont capables d'en juger.

Le *goût de l'Abbé de Longuerue § lui faisoit préférer le Pere Petau à tous les autres Théologiens Modernes, quoique l'on trouve dans plusieurs plus d'exactitude, & peut-être plus de solidité.* L'Abbé de Longuerue avoit-il tort ?

* Art Gouthier.

* Art. Théodore Studite.

§ Art. Longuerue.

tort? Vous le pensez, Monsieur; vous deviez le prouver, & nommer les Théologiens dans lesquels on trouve *plus d'exactitude, & peut-être plus de solidité*, que dans le Pere Petau. Vous auriez rendu un grand service à ceux qui veulent étudier à fonds, les Dogmes Théologiques.

Le *Pere Labbe* * *Jesuite, avoit voulu aussi écrire sur la Geographie qu'il n'entendoit pas.* Il l'entendoit assez pour l'enseigner à bien des gens. Si vous aviez consulté son Traité intitulé; Geographiæ Episcopalis Breviarium, vous auriez évité plusieurs erreurs.

Vous dites (Article Labbe) que l'Edition des Conciles donnée par les Peres Labbe & Cossart, est remplie d'un grand nombre de fautes; vous n'en aviez dit auparavant qu'autant de bien qu'il en faut, pour faire croire le mal que vous jugez à propos d'en dire ensuite. Vous êtes difficile à contenter. L'Edition des Conciles donnée par le Pere Hardoüin, est encore moins de votre goût. Vous n'estimez guéres ce dernier Auteur. Vous dites § qu'*en* 1723. *il donna une nouvelle Edition de son Pline en plusieurs Volumes infolio, où les Notes sont augmentées & les Paradoxes si multipliés que plusieurs Savans se sont crû obligez de les dévoiler au Public & de les refuter, &c.* L'Edition de Pline par le P. Hardoüin a passé jusqu'à présent,

* Article Sanson.

§ Art. Hardoüin, où il y a plus d'une faute.

present, pour une des meilleures Editions des Auteurs à l'usage de M. le Dauphin. Elle vaut un peu mieux que l'Edition Dauphine de la consolation de la Philosophie de Boéce donnée par Mr. Cally, dont vous dites §, *C'est un des meilleurs Ouvrages de cette Classe, & il est devenu fort rare.* Ce Livre n'est *fort rare* que parce que la plus grande partie des exemplaires est demeurée dans le Magasin de l'Imprimeur, & qu'il n'en est parvenu que fort peu à l'honneur de la Reliure. J'ai les preuves de ce fait ; je vous les fournirai quand il vous plaira.

Le Pere Vavasseur *a fait*, selon vous †, *un long Traité Latin de l'Epigramme.* Il ne tenoit qu'à vous, Monsieur, de faire passer ce Traité pour fort long. Vous n'y manquez pas dans un autre endroit ‡ *le Traité de Epigrammate qui est fort long, &c.* Le P. Vavasseur attaque dans ce Traité, une Dissertation de Mr. Nicole, & il en découvre les fautes. L'Ouvrage du Jesuite devoit donc déplaire à bien des gens ; mais il a eu l'approbation des Critiques les plus habiles & les plus desintéressés * qui ont trouvé autant de finesse & de discernement dans le Traité

§ Art. Cally Tom. 2. aux Additions.
† Art. Epigramme.
‡ Art. Vavasseur. [François]
* V. Joan. Clerici Præfation. in opera Francisci Vavassoris, Amstelod. 1709. infolio. Pope Blount in Censurâ celebriorum Autorum, &c.

Traité de Epigrammate, que dans un autre Traité du meme Auteur intitulé de Ludicrâ dictione, qui a encore mérité votre censure. *L'Abbé Menage*, dites-vous §, *n'estimoit pas tout ce que le Pere Vavasseur a écrit contre le style Burlesque.* Quand un Auteur n'a pas le don de vous plaire, Monsieur, vous ne manquez pas de déterrer quelque passage qui le deshonore. Colomiés dans sa Bibliothéque choisie parle ainsi du Traité de Ludicrâ Dictione. " Ce Traité qui atta-
„ que nos Poetes Burlesques, est admira-
„ dans son genre, & l'on ne peut raisonner
„ plus solidement, ni plus ingénieusement,
„ que fait cet illustre Jesuite. Que dirai-je
„ des graces & des beautés de son style, de
„ la finesse de sa critique & du jugement
„ qu'il nous donne des plus célébres Auteurs
„ de l'antiquité? certes le Savant Mr. Græ-
„ vius ne pouvoit loüer plus dignement cet
„ Ouvrage, qu'en l'apellant .... Librum
„ omnibus gratiis & veneribus conditum,
„ &c. „ On s'est avisé dans la nouvelle Edition de la Bibliothéque choisie de Colomiés, de contredire le Jugement de ce célebre Protestant, par une mauvaise Note mise au bas de la page. C'est cette Note, où l'on fait parler Menage, que vous avez adoptée. On y dit du mal du Pere Vavasseur, Colomiés en disoit du bien; vous n'avez pas balancé. Vous avez préféré le Commentaire au Tex-

 te.

§ Art. Vavasseur.

te. La Glose d'Orléans paroît souvent dans votre Supplément. Mais puisque vous nous renvoyez à l'Abbé Ménage, souffrez, Monsieur, que je vous remette devant les yeux quelques Vers qu'il fit contre votre Prédécesseur Mr. Baillet qui jugeoit, à peu près comme vous, du mérite des Sirmonds, des Petau, des Labbes, des Hardoüins, &c.

" Ille scilicet, ille Bajuletus,
,, Ignotissimus ille litterator,
,, Queis assurgere debet, eruditos
,, Carpit, vellicat & lacessit omnes.
,, Pindi Nomina Magna Gallicani
. . . . ;
,, Ridet Petaviosque, Labbeosque,
,, Te Ludos quoque fecit Harduine,
,, Nec, Sirmonde, tibi (O Scelus) pepercit,
. . . .
,, Sordes, Quisquilias, Ineptiasque
,, Omnes, omnia colligit venena, &c.

La piece entiere se trouve dans l'Anti-Baillet, avec plusieurs autres de différens Auteurs. Les titres de quelques-unes * & les avis qu'on y donnoit à M. Baillet, auroient dû le guérir de sa démangeaison de juger des Poëtes, s'il n'avoit avoué lui-même qu'il falloit autre chose que des Vers pour le corriger §. Je crois, Monsieur, qu'on peut

* Asinus in Parnasso; Asinus Judex; Asinus ad Lyram, &c.

" § A dire le vrai, il falloit autre chose que des Vers

peut vous faire la Question que vous faites à Mr. Mirabaud *: *A qui persuadera-t'on que certaines personnes ayent droit de citer à leur Tribunal les plus grands Maîtres?* Mr. Mirabaud n'a assurément jamais cité à son Tribunal *les plus grands Maîtres* que vous avez cités au vôtre.

Vous sçavez, Monsieur, qu'on ne doit pas juger du mérite d'un Auteur, sur le raport de ses ennemis, ou sur ce qu'on en dit dans des Ecrits Satyriques; vous le sçavez; vous nous en avertissez en plus d'un endroit de votre Dictionnaire. Vous ne voulez pas qu'on juge de Mr. Arnauld par l'Ouvrage intitulé, l'Esprit de Mr. Arnauld; vous en aportez la raison §. *Cet ouvrage est une Satyre fort violente & remplie de calomnies & de traits envenimez....... contre plusieurs personnes qui méritent d'être respectées.* Le Président Jeannin dans ses Mémoires, l'Auteur des Mémoires donnés sous le nom d'un Favori du Duc d'Orléans; le Vassor dans son Histoire de Loüis XIII. n'ont pas parlé avec assez de respect, à votre avis, de Mr. Arnauld d'Andilly. *Jeannin*, dites-vous †, *avoit ajoûté foi à de mauvais & faux raports qu'on lui avoit faits contre Mr. d'Andilly.*

„ Vers pour me corriger. M. Baillet dans ses jugemens des Savans Tom. 3. p. 215. inquarto.

* Art. Tasse.

§ Art. Soulier.

† Art. Jeannin.

dilly. Il y a *des calomnies répanduës contre Mr. d'Andilly dans les Mémoires d'un Favori du Duc d'Orléans* ‡. *Tout ce qui est dit dans la prétenduë Histoire de le Vassor, contre le célébre Arnauld d'Andilly, a été solidement refuté par le Pere Bougerel de l'Oratoire* * On doit donc, Monsieur, mépriser les accusations intentées contre Mr. d'Andilly dans ces Ouvrages. A la bonne heure; mais ce qu'on lit dans certains Ecrits que vous allegués en preuve contre d'autres Auteurs, ne peut-il pas être éludé de la même façon ?

Pour connoître le sieur Desmarêts, dites-vous §, *il faut lire les Visionnaires de Mr. Nicole.* Mr. Racine répondoit à l'Auteur des Visionnaires : " Je vous déclare que je ne ,, prens point de parti entre Mr. Desmarets ,, & Vous ; je laisse à juger au monde, quel ,, est le Visionnaire de vous deux ,, †.

SUR le Pere le Moine *Jesuite* ‡ *On peut voir entr'autres, l'onzième Lettre de M. Pascal, sous le nom de Montalte, les Notes de Mr. Nicole, sous le nom de Vendrock, les enluminures de M. le Maître de Saci, &c.* Ces trois Messieurs s'accordent ; ils étoient amis, mais comme ils ne l'étoient pas du P. le Moine, on n'est pas absolument obligé de les croire

‡ Art. Ornano.
* Art. Vassor.
§ Art. Marêts [Jean des].
† Lettre citée pag. 20.
‡ Article. Moine [Pierre le]

croire sur son sujet non plus que sur bien d'autres Articles.

Sur le Pere le Tellier * vous nous renvoyez aux *Lettres de Mr. Arnauld T. 5. 6. 7.* & vous dites Art. Japon §, *Dans le Moreri de 1725. on infirme l'autorité d'une Relation qui se trouve dans les Voyages de Tavernier, sur la destruction du Christianisme en ce Royaume*; *cependant*, ajoûtez-vous, *Mr. Arnauld a pris la défense de cette Relation contre le P. Tellier Jesuite.* Cela est vrai, mais le P. le Tellier a attaqué cette Relation par des raisons que Mr. Arnauld n'a point détruites. Le Moreri de 1725. tient pour le P. le Tellier, votre Supplément de 1735. pour Mr. Arnauld; la question n'est pas décidée, & ne se décidera point par le combat du Calepin avec le Polyanthea.

Sur Ribadeneira † vous nous renvoyez à l'Auteur *du discours sur le renouvellement des études Ecclésiastiques, au devant du Tome trente-troisiéme de l'Hist. Ecclef. continuée par le Pere Fabre de l'Oratoire.* C'est nous renvoyer à vous-même, Monsieur; vous nous y renvoyez souvent ‖. Cela vous fournit

* Article. Tellier [Michel]

§ Hors du rang Alphabétique; après les deux Articles Jaquelot.

† A son Article.

‖ Art. Agrippa, Algebre, Blegny, Chalcidius, Ctesias, Dabillon, Devaux, Henichius, Henri le Barbu, &c.

nit une occaſion de citer vos Ouvrages. Vous n'en avez oublié aucun, ſi ce n'eſt peut-être la Lettre du Laic d'Auxerre * pour laquelle vous marquez une affection moins Paternelle, que pour votre Lettre où vous prenez la défenſe de Mr. Arnauld contre le P. Niceron.

Mr. Arnauld a ſoûtenu autant qu'il a pû contre un Pere & un Oncle, Melle. Perrette Deſlyons, malgré l'irrégularité de ſa conduite, parce qu'elle avoit été ſa Pénitente, & qu'il eſperoit qu'elle feroit du bien à Port-Royal §. Le P. Niceron, dans l'onziéme Tome de ſes Mémoires, après avoir décrit l'eſprit bizarre & dénaturé de Mademoiſelle Perrette Deſlyons & ſon procédé indigne à l'égard de ſon Pere, a fait cette réflexion. " Le plus grand mal qu'il y „ eut dans cette affaire, c'eſt que Mr. Ar„nauld la ſoutint dans toutes ces démarches „ ſi irrégulieres, qu'il lui procura tant qu'il „ pût de la protection, & qu'il prétendit la „ juſtifier par ſes Ecrits. „ *Un Anonyme*, dites-

" * C'eſt, dit Mr. l'Abbé Desfontaines, un „ mauvais Ecrit rempli de Paralogiſmes, de traits „ d'ignorance & d'invectives groſſieres contre la „ Société des Jeſuites. Un Journaliſte de Tré„ voux (Octobre 1735. Art. CI.) a réduit cet „ Ouvrage en poudre par un badinage dont l'en„ joüement ne fait aucun tort à la ſolidité du rai„ ſonnement.

§. V. Le Diction. de Bayle, Art. Arnauld.

dites-vous, * *prit de nouveau la défénse de Mr. Arnauld dans une longue Lettre* § *adressée au P. Niceron lui-même & imprimee dans la Bibliotbéque raisonnée des Savans de l'Europe Tom.* 8. *II. Partie en* 1732. *cette Lettre composée en* 1731. *est attribuée à Mr. Goujet Chanoine de S. Jacques l'Hopital. &c.* Qui peut mieux sçavoir que vous, Monsieur, si cette *Longue Lettre* est de Mr. Goujet? Il auroit tort de la désavoüer si elle est bien-faite.

Mr. Arnauld à qui l'on a reproché, selon vous-même †, *qu'il ne pouvoit répondre à ses adversaires que par des injures & des vivacitez pleines de fureur*, a extrêmement maltraité Mr. Mallet Docteur de Sorbonne, Archidiacre & Grand Vicaire de Roüen ‖; c'etoient là ses moindres qualitez.

Vous

* Art. Deslyons.

§ *Une longue Lettre* ne vous coute guéres, quand vous avez à défendre un grand Personnage que vous affectionnez. Que ne feriez vous point pour défendre la famille entiere? Si quelque téméraire s'avisoit de douter de ce que vous dites [à l'Article Arnauld, Famille] ***la Famille des Arnaulds valoit bien celle des Marions;*** nous verrions bien-tôt plus ***d'une longue Lettre***, plus d'une Apologie : il n'en est nullement besoin à mon égard, car je croirai tout ce que vous voudrez sur cela.

† Bibliothéque Françoise tom. 1. p. 157.

‖ Vous dites que Mr. Mallet mourut en 1679. ou 1680. il mourut le 20. d'Aoust 1680. Le P.

du

Vous prétendez prouver par un Ecrit de Mr. Arnauld même, que Mr. Arnauld avoit raison. *Ce fut*, dites-vous *, *à l'occasion du peu de ménagement que Mr. Arnauld crût devoir garder dans le 2e. Volume de la nouvelle défense pour le sieur Mallet, que ce célébre Docteur fit une longue Dissertation, selon la Méthode des Géometres, pour la justification de ceux qui employent en ecrivant dans certaines rencontres, des termes que le monde estime durs : elle se trouve dans le 3e. Volume de ses Lettres, p.* 251. Cette liberté seroit d'un merveilleux usage, si ceux qui se croyent en droit de la prendre, ne se la réservoient à eux seuls, parce qu'ils ne s'imaginent pas que d'autres puissent se trouver dans ces *certaines rencontres*, où il est permis de s'en servir.

Vous avez élevé ou abaissé selon votre fantaisie, Monsieur, les personnages dont vous parlés dans votre Supplément. Vous avez donné aux uns, ce que vous avez ôté aux autres. Je croirai, si vous voulez, que Mrs. Bauwens, Brousse ou Rousse, Burlugay, Colin du Juannet, Guelphe ou Mr. François §, Hamon, Hennebel, Huré, Fessart ; Flemalle, Gaichiés, Mallemans, Morna,

du Plessis s'est trompé dans sa Description de Normandie, quand il a dit en deux endroits que Mr. Mallet mourut en 1700.

* Art. Mallet.

§ Nom de Guerre de Mr. Guelphe.

Morna, Naveus, Paccori, Ruft, Ruthdans, du Trouillas, Vandeneffe, Vanviane, du Vaucel ou Walloni *, Vuytiers, &c. font d'auffi grands hommes que vous le dites; mais font-ils connus pour tels? Ou plûtôt qui connoît tous ces gens là? Il eft vrai que vous raportez de la plûpart des traits qui les caractérifent.

Jean Hamon § *a fait une piece fort ingénieuse, intitulée, le Banquet Limoufin. C'eft une Critique délicate, où il introduit un Limoufin & un Chien, qui difputent à qui mangera plus de pain.* Il ne fe peut faire qu'il n'y ait beaucoup de délicateffe dans un tel fujet; Mr. Hamon d'ailleurs étoit délicat en tout. Il a fait *une Critique folide & délicatement écrite du Pere Cellot Jefuite, fous le nom d'Alipe de Ste Croix..... cet Ouvrage..... marque un profond Théologien.* Les Vers que vous raportez à la loüange de ce Théologien folide, délicat & profond, font curieux: on en peut juger par le premier;

Dum vixit Chriftum Hippocratemque eft
Hamo fecutus; &c.

Hamon fuivit toûjours Jefus & Hippocrate.

Cette affociation eft auffi réguliére que celle que vous dites avoir été faite par Mr.

* Nom de Guerre de Mr. du Vaucel.

§. A fon Article.

M. Naveus †. *Le Pere Quesnel écrivit une Lettre très-édifiante à Mr. Naveus le* 10. *Mars* 1705. *un mois avant la mort de celui-ci, qui ordonna qu'elle seroit mise dans son cercueïl, avec un nouveau Testament.*

On *a sçû de Mallemans* ‡ *qu'il alla une fois à Mons, dans l'unique dessein de chercher la premiere édition de la Traduction du nouveau Testament, qui porte le nom de cette Ville, & qu'il y croyoit imprimé, quoiqu'il soit certain que l'impression s'en est faite en Hollande.* C'est-à-dire, que ce M. Mallemans étoit aussi fou qu'ignorant, du moins sur l'Article en question.

Ruthdans § *dit lui-même dans un de ses Ecrits, où il fait son Apologie, & qui est signé de sa main dans tous les exemplaires, qu'il peut prouver sa Généalogie faite en bonne forme par un Herault d'Armes, & approuvée dans l'Empire, que sa Famille est Noble. . . . . . Il fit beaucoup rire le Pape Innocent XII. en lui apprenant entr'autres preuves de sa Catholicité, qu'en passant par Naples, avant que de venir à Rome, le sang de S. Janvier que l'on garde dans cette Ville, s'étoit liquefié en sa presence.* Ne pourroit-on pas exiger d'autres preuves de la Noblesse & de la Catholicité de Mr. Ruthdans que ce qu'il en *dit lui-même dans un de ses Ecrits, où il fait son Apologie?*

Tout

† Art, Naveus.
‡ A son Article.
§ A son Article.

Tout ce qui est sorti de la plume de certains Ecrivains, vous paroît excellent; ne seroit ce point l'effet du Microscope, dont parle l'Auteur des Observations sur les Ecrits Modernes, Lettre 70 ? *Le Traité de la Loi nouvelle de Mr. Paccori est excellent* * : *le bel Ouvrage, l'excellent Traité de la Priere publique* §. *l'excellent Livre de la Prémotion Physique* †. Cet excellent Livre de la Prémotion Physique, est si clair, que l'Abbé de Tilladet s'épuisa & abrégea ses jours, pour vouloir le comprendre. *Lorsque cet excellent Livre parut*, dites-vous ‡, *l'Abbé de Tiladet voulut en peu de tems en approfondir le sistême, en faire l'Analyse & y joindre ses Reflexions : cette application trop constante acheva de l'épuiser, &c.*

Il seroit difficile, Monsieur, de vous engager à réformer vos Jugemens, mais vous devriez du moins réformer certains Articles de votre Dictionnaire qui sont totalement faux, & corriger plusieurs choses dans une infinité d'autres. Vous dites par exemple.

Morestel. * (Pierre) *Chanoine de la Collegiale de S. Loüis à Saffiy, au Diocèse d'Evreux, & enfin Curé de S. Nicolas de la Taille, dans l'Archevêché de Roüen au Pays-de-Caux, &c.* C'est tout le contraire. Morestel

K du

* Art. Vernage.
§ Art. Lami [François]
† Art. Tilladet.
‡ Ibidem.
* Art. Morestel.

du consentement du Patron Laïque, résigna sa Cure de S. Nicolas de la Taille, à François Chrétien le 26. de Septembre 1640. pour prendre un Canonicat de la Sauſſaye, (non de *Saſſey* comme vous dites); il fut élû Doyen de ce Chapitre en 1651. Vous citez quelques Ouvrages de Moreſtel peu exactement; vous en oubliez plusieurs; vous finiſſez par le Sejour delicieux imprimé (ſelon vous) en 1648*. *Moreſtel*, ajoûtez-vous, *mourut vers cette même année* (1648). Point du tout, il mourut le 7. de Septembre 1658. âgé de 83. ans. Moreſtel en qualité de Doyen de la Sauſſaye, étoit Curé de S. Martin de la Corneille.

L'Abbe' de Vertot § (vous l'appellés, je ne ſçais pourquoi, *Auber de Vertot d'Aubœuf*) *accepta peu après* (1693) *la Cure de Fréville, Diocèſe de Roüen, au Doyenné de Cailly, d'où il paſſa encore peu après à la Cure de S. Pair au même Diocèſe de Roüen, Doyenné de S. Georges ..... Il remit ſa Cure entre les mains du Collateur, vint à Paris au renouvellement de l'Academie des Inſcriptions & belles Lettres en* 1701. Tout cela eſt peu exact. Mr. de Vertot fut pourvû de la Cure de Fréville, au Doyenné de S. Georges (non de *Cailly* comme vous dites) le 18. d'Août 1693. il réſigna cette Cure le 24. de Février 1696. ayant été pourvû de la 2e. portion

* Il fut imprimé en 1623.
§ Art. Vertot.

tion de S. Paer le 29. de Mars 1695. il fut encore pourvû le 29. d'Octobre 1702. de la premiere portion de S. Paer, qui est la moins considérable pour le revenu, réunissant ainsi les deux portions en sa personne. Il se démit de la premiere portion le 7. de Juillet 1706. & de la seconde le 18. de Décembre de la même année. Vous faites entendre qu'il n'étoit plus Curé de S. Paer, lorsqu'il vint à Paris en 1701. ce qui est faux. Les dates que je vous fournis sont sûres.

Richard Simon * *se retira en* 1678. *à Bolleville, Village du Pays-de-Caux, où il avoit un Bénefice.* Il n'y a point d'autre Bénéfice dans ce Village, que la Cure dont Mr. Simon avoit été pourvû le 27. de Novembre 1676. & qu'il résigna le 10. d'Octobre 1682.

Vous n'avez pas sçû sans doute, Monsieur, car vous nous l'auriez dit, que l'Apostat Casimir Oudin avoit été pourvû de la Cure d'Epinay, Doyenné de Gamaches, au Diocèse de Roüen le 17. de Septembre 1675. & qu'il résigna cette Cure le 10. de Juin 1677.

Vous avez pû ignorer ces faits, je ne vous en fais point un crime. Ce qu'on a plus de peine à vous pardonner, c'est de vous voir tomber en contradiction avec vous-même, sans qu'on soit obligé pour cela de

* Art. Simon [Richard]

de tourner le feüillet. Les Articles Claude Joly Chanoine de Paris, & Guy Joly Sécretaire du Cardinal de Retz, se suivent dans votre Dictionnaire. Vous commencez l'Article Guy Joly par ces mots, *Guy Joly n'étoit point parent, comme plusieurs l'ont dit, de Claude Joly, Chanoine & Chantre de l'Eglise de Paris, dont on a parlé dans l'Article précédent.* Vous dites cependant dans l'Article Claude Joly, que *Guy Joly* étoit *son Neveu* *, & dans l'Article Guy Joly, que *Claude Joly* étoit *son Oncle* §: Claude Joly étoit donc, selon vous, Oncle de Guy Joly; Guy Joly étoit Neveu de Claude, & ces deux Jolys n'étoient point parens: Cela n'est pas aisé à comprendre. Les mots *Oncle & Neveu* vous échapent sans doute, comme le mot Neveu échape à Mr. de Cornichon dans l'Important de Cour. On trouvera quelque chose de semblable dans votre Article Eon, & dans plusieurs autres.

Si vous ne vous accordez pas avec vous-même, Monsieur, dans un même Ouvrage, on ne doit pas être surpris que l'Auteur du Supplément de Moreri de 1735. ne s'accorde pas avec l'Auteur de la Bibliothéque Françoise de 1740. Vous dites dans cette Bibliothéque †, que les Etymologies de plusieurs

* *On a imprimé à la suite des Mémoires de M. Joly son Neveu, &c.*

§ *M. Claude Joly son Oncle traduisit, &c.*

† Tome I. p. 28.

sieurs mots François, par le Pere Labbe, ne sont qu'une réimpression du *Recuëil Alphabétique des mots François tirez de la Langue Grecque, que l'on trouve à la fin du Jardin des Racines Grecques de Mr. Lancelot....* *Le Pere Labbe Jesuite*, ajoûtez-vous, *avoit une prédilection particuliere pour ce petit Recuëil. Il se l'apropria en quelque sorte, lorsqu'il le fit réimprimer en* 1661. *avec quelques additions; Et comme il en faisoit un Ouvrage à part, il y mit son nom, & en changea le Titre en celui-ci : Les Etymologies, &c.* Vous avez dit en 1735. dans votre Supplément Article Labbe. *Ce Livre* (les Etymologies) *est* CONTRE *le Jardin des Racines Grecques.* Comment concilier cela ? Vous attribuez dans votre Supplément, les Nouvelles Observations ou Guerre Civile des François, sur leur Langue, à Loüis Augustin Alemand. *Je ne connois point*, dites-vous dans votre Bibliothéque §, *l'Auteur des Nouvelles Observations, ou Guerre Civile des François, sur leur Langue.* Vous parlez différemment du Livre dans votre Supplément, & dans votre Bibliothéque; & vous appellez *Alleman* dans votre dernier Ouvrage ¶, celui que vous avez nommé *Alemand* dans le premier.

Jacques *le Peletier*, dites-vous dans votre Supplé-

§ Tome I. pag. 162.

¶ Tom. I. pag. 142. à l'occasion des nouvelles remarques données sous le nom de Vaugelas.

Supplément, *mal appellé dans le Moreri, Edition de 1725. & dans celle de l'Edition de Basle* (ce sont vos termes) *Jacques Pelletier.* Vous n'avez point profité de votre propre correction. Vous écrivez *Jacques Pelletier* dans votre Bibliothéque Françoise. Si la chose étoit de conséquence, quelqu'un pouroit demander dans lequel de vos deux Ouvrages on doit vous suivre sur ce point? Je répondrois; dans aucun des deux; parce qu'il y a faute dans l'un & dans l'autre.

Vous citez souvent dans votre Bibliothéque, votre Supplément au Moreri. Vous avez acquis par ces deux gros Volumes, le droit de vous citer quand il vous plaira; les occasions ne vous manqueront pas.

Vôtre Dissertation sur l'Etat des Sciences en France, depuis Charlemagne jusqu'au Roi Robert, vaut sans doute aussi l'honneur d'être citée §. Vous avez dit dans cette Dissertation, que *S. Bernard ne parloit en Latin qu'à ceux qui entendoient cette Langue*, (quiconque n'est pas fou agit toûjours en cela comme S. Bernard) *& qu'aux Convers & aux Freres Lais, il parloit en Roman, c'est-à-dire en Langue vulgaire d'où est venu notre François.* Cette découverte est admirable; l'Ouvrage où elle se trouve, méritoit aussi bien une place dans le Chapitre *de ceux qui ont écrit sur l'Origine & l'excellence de la Langue.*

§ Biblioth. Franc. Tom. I. pag. 30.

gue Françoise ‡, *que l'Anti-Espagnol, la Fleur-de-Lys, la délivrance de la Bretagne, la premiere Savoysienne* ‡, *l'avis au Roi pour bien régner, le franc & véritable discours au Roi, sur le rétablissement demandé par les Jesuites*, *&c.* en méritoient une dans le Chapitre des Orateurs du Barreau §. " Il seroit à souhai-„ ter, dit Vigneul Marville *, que ceux qui „ se mêlent de nous donner des Bibliothé-„ ques, ne parlassent que des Livres de leur „ métier, ou des Livres qui leur fussent „ tout-à-fait connus. Quand on marche à „ l'aveugle dans ces sortes de Catalogues, on „ ne manque pas de se tromper & de trom-„ per les autres. „ On pouroit croire, Monsieur, que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour nous donner une bonne Bibliothéque Françoise; car vous dites dans le discours préliminaire ‡ : *Je ne parle presque d'aucun Livre que je ne l'aye vû moi-même & examiné; si cette methode est pénible, si elle demande une vaste lecture, j'y trouve un grand avantage. Je risque moins à copier les fautes de ceux qui ne jugent que sur le raport d'autrui, & dont le nombre est plus grand qu'on ne pense.* Vous terminez à merveille votre période; Mais le commencement souffre quelque difficulté.

‡. Chap. I. de la Biblioth. Franc.

§ Biblioth. Franc. Tom. II. pag. 398.

* Dom Bonaventure d'Argonne dans ses mélanges d'Histoire & de Litterature, Tom. I.

‡ Pag. IX.

ficulté. Il seroit fort aisé de vous prouver que vous n'avez pas *vû & examiné* vous-*même*, tous les Livres dont vous parlez. On ne peut se persuader que vous ayez *vû & examiné* un grand nombre de mauvais Livres, dont vous faites l'éloge, ni un grand nombre de bons que vous méprisez; mais on se persuade facilement que vous en avez jugé *sur le raport d'autrui*; & sur tout, sur le raport de gens dont le but principal est de faire des Livres sans se soucier de l'exactitude & de la fidélité, que demande le respect qu'on doit au Public.

Je crois devoir vous avertir avant que de finir cette Lettre, qu'il y a bien des fautes dans les Généalogies raportées dans votre Dictionnaire. Un seul Article prouvera que vous ne réfléchissez guéres sur ce que vous écrivez en cette matiére.

ARTICLE SAULX. *Maison de Bourgogne, &c. Corrigez & ajoûtez.... pour l'edition du Moreri de* 1725.

IX. CHARLES-MARIE DE SAULX, *&c. Entre ses Enfans on met Nicolas Charles, Docteur en Théologie, &c. Il ne se* NOMMOIT *que Charles* §; *&* ETOIT *né......... Il ne* FUT *point non-plus Abbé de...........* On voit bien, Monsieur, que vous ne sçavez de qui vous parlez. Si vous l'aviez sçû, vous vous seriez expliqué autrement; mais comment ignorez-vous ce que tout le monde sçait? Il s'agit

§ C'est le contraire.

s'agit en cet endroit d'un des plus grands Prélats de la France. " Supereſt adhuc & „ exornat ætatis noſtræ gloriam Vir ſæcu„ lorum memoriâ dignus, qui olim no„ minabitur, nunc intelligitur §,

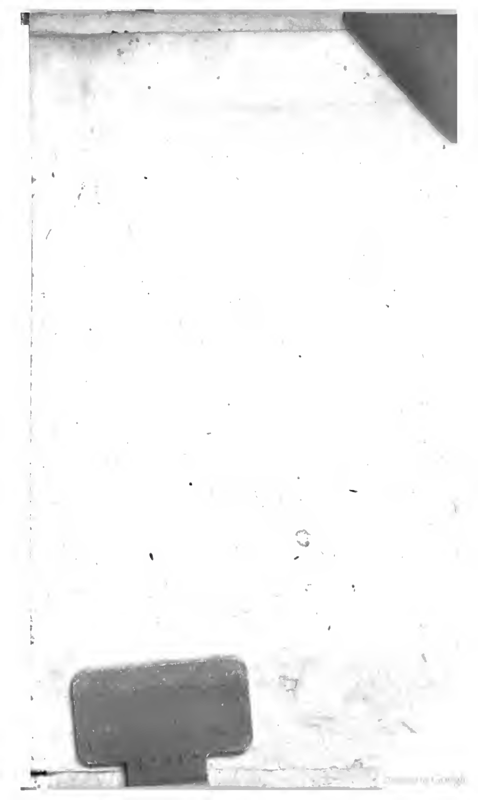
§. Quintilian. Lib. 10. Cap. 1. Inſtit.

Je ſuis avec Reſpect,

MONSIEUR,

Votre, &c.






LXXVI
24
BIBL
X